

1960 n.º 2

LES CAHIERS DROMOIS



★ ★

*Les « CAHIERS DROMOIS » sont publiés par l'Académie
Drômoise des Lettres, Sciences et Arts et entièrement
rédigés et illustrés par ses membres.*

La couverture est de MAURICE SAVIN.

SOMMAIRE DU NUMERO 2

Liste des membres de l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts au 1^{er} mai 1960.

Avant-Dire, par Pierre PONTIÈS, Président de l'Académie.

La Drôme Monumentale Gallo-Romaine » (Supplément de la « Forma »), par M^e Raymond VALLENTIN DU CHEYLARD.

Abeilles, mes sœurs..., par Albert VARNET, illustration d'André Raynaud.

Folklore, par Marie-Madeleine BOUVIER, avec en illustration le groupe « Empi et Riaume ».

Croisade, Sonnet de M^e Paul MESSIÉ, illustration de Pierre Palué.

Un Régiment Régional de Grenadiers sous Louis XV : le d'« Aulan-Infanterie » (en note, reproduction du texte de l'affiche de recrutement de ce régiment), par Pierre SAUVAGE.

Propos sur la Musique, par Yvonne LANÇON.

Poème à la Mémoire d'un Ami, par Eugène MARTIN.

Le Théâtre est-il une Religion, par Roger CHERDAVOINE, avec illustration d'André Raynaud.

La Légende romaine de la Place du Puits-Cheval, par Gaston BOUCHET, avec illustration de Pierre Palué.

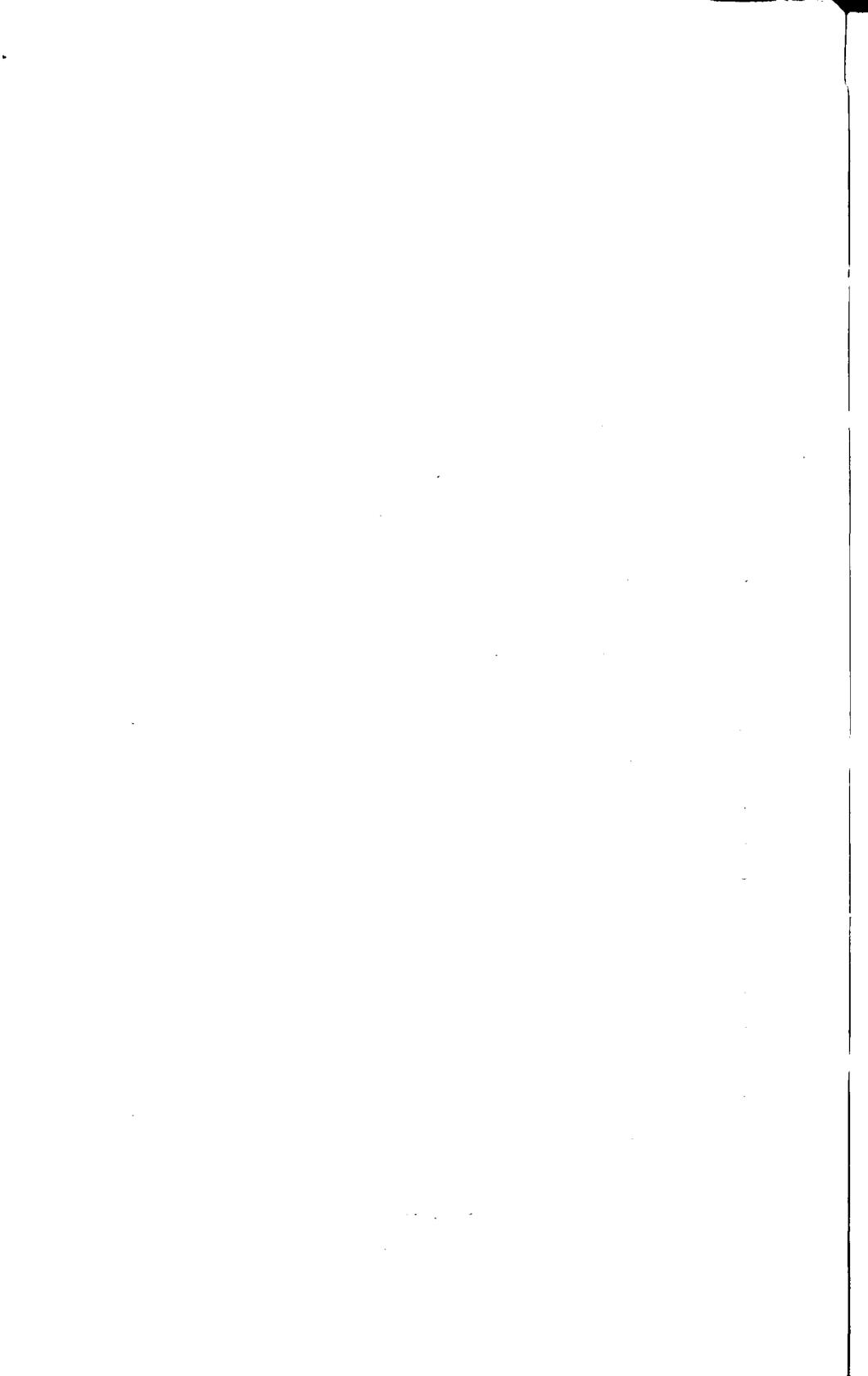
Dans la lumière de l'Astrée (II), par Félix DELDON.

La Brune et la Blonde, portraits, par l'ACADÉMICIEN MASQUÉ.

Détresse, par Marie LAURANDRÉE.

Peintres et Sculpteurs de chez nous, par André MILHAN, avec, en illustrations, des œuvres d'André Deluol et de Jacques Hartmann.

Le Vieux Salon, par René MUZELLEC.



**LISTE DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DROMOISE
DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS
AU 1^{er} MAI 1960**

N.-B. — Les localités non suivies d'indications départementales sont dans la Drôme.

LETTRES

Mmes :

Marie Laurandrée (Mme Laville), 61, rue Châteauvert, Valence.
Ch. Liénard, 12, Boulevard Général-de-Gaulle, Valence.

MM. :

Claude Boncompain, vice-président, 6, rue de la Gendarmerie, Valence.
Paul-Jacques Bonzon, 6, rue Louis-Barthou, Valence.
Alain Borne (Maître), Mainteneur, 31, Boulevard Aristide-Briand, Montélimar.
André Bost, 38, rue Faventines, Valence.
Gaston Bouchet, Mainteneur, place Lally-Tollendal, Romans.
La Chantalière (G. Faure), 20, rue de Chantal, Valence.
Félix Deldon, 72, rue Michelet, Saint-Etienne (Loire).
Gabriel Faure, Membre Emérite, 1, rue de Médicis, Paris (VI°).
L'Abbé Froment, Curé de Luc-en-Diois.
Pierre Gibert, 2, chemin de Boutary, Caluire (Rhône).
Le Commandant Guyon, 8, rue Faventines, Valence ou Villa des Cèdres, Montvendre.
Eugène Martin, Maire de Montségur-sur-Lauzon.
Paul Messié (Maître), 12, avenue Maréchal-Foch, Nice (Alpes-Maritimes).
André Milhan, Secrétaire-Perpétuel, 6, rue Faventines, Valence.
René Muzellec, 47, rue Pont-du-Gât, Valence.
Jan de Nebro (Jean Chareton), Boulevard Desmarets, Montélimar.
Pierre Pontiers, Président, Boîte Postale n° 9, Tournon (Ardèche).
René Rabache, Résidence Bayard, rue Henri-Perdrix, Valence.
Pierre Richard, Mainteneur, 23, rue Marius-Villard, Valence.
Rémy Roure, Membre Emérite, 5, rue de La Planche, Paris (VII°).
Pierre de Saint-Prix, Préfet honoraire, à Saulce.
Pierre Sauvage, 12, Boulevard Général-de-Gaulle, Valence.
Marc-Gilbert Sauvajon, Membre Emérite, 4, rue de Montfleury, Versailles (Seine-et-Oise).

Paul Serve, 45, avenue Victor-Hugo, Valence.

Albert Varnet, Trésorier-Perpétuel, « La Colombière », 37, avenue des Balives, Valence.

Bernard Privat, prix Fémina 1959, élu le 14 mars 1960, au fauteuil de Mme de Flandreysy-Espérandieu, décédée.

Un fauteuil est vacant à la section des Lettres, du fait du décès de M. Jules Blanc, survenu le 13 mars 1960.

SCIENCES

Mme la Comtesse d'Andigné, à Condillac, La Coucourde-Condillac.

MM.:

Pierre Ageron, Vice-Président, 173, avenue de Chabeuil, Valence.

Le Docteur Claude Bernard, à Buis-Les-Baronnies.

L'Ambassadeur de Blesson, Membre Emérite, Ambassade de France en Irlande, 53, Ailesbury-Road, Dublin (Irlande).

L'Abbé Boisse, Curé des Granges-Gontardes, par Donzère.

Henri Cartan, Membre Emérite, Professeur de Mathématiques à la Faculté des Sciences de Paris, 95, Boulevard Jourdan, Paris (XIV^e).

René Courtin, Membre Emérite, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris, 134, Boulevard Péreire, Paris (XVII^e).

Le Doyen Daniel Faucher, Correspondant de l'Institut, Membre Emérite, 22, Impasse Mas, Toulouse (Haute-Garonne).

René Gillouin, « L'Abbaye », Dammartin-en-Serve (Seine-et-Oise).

Lucien Lestra, 117, rue Faventines, Valence.

André Perraud, « Le Prieuré », Rousset-les-Vignes ou 25, Faubourg du Temple, aPrid (X^e).

Maurice Pic, ancien Ministre, Député-Maire de Montélimar, Membre Emérite.

Monseigneur Quiot, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Membre Emérite, Institution Notre-Dame, 91, rue Montplaisir, Valence.

Paul Ricœur, Professeur de Philosophie à la Sorbonne, Membre Emérite, « Les Murs Blancs », 19, rue d'Antony, Châtenay-Malabry (Seine).

Louis Roux, Directeur de la Caisse de Crédit Agricole, 57, avenue Victor-Hugo, Valence.

Le Professeur Santy, de l'Académie de Médecine, correspondant de l'Académie des Sciences, Membre Emérite, 1, place Gailleton, Lyon (Rhône).

Le Docteur Jacques Sarano, Mainteneur, 1^{er} Impasse de la rue La Fontaine, Valence.

Maurice-René Simonnet, Député de la Drôme, ancien Ministre, 65, avenue Victor-Hugo, Valence.

Gilbert Tournier, Directeur de la C.N.R., 20, rue Parmentier, Neuilly-sur-Seine (Seine).

Henri Turin (Maître), adjoint au Maire de Valence, Mainteneur, 16, rue des Alpes, Valence.

- Raymond Vallentin du Cheylard* (Maître), Président d'honneur, 14, rue Bouverie, Montélimar.
Maurice Vérillon, Sénateur-Maire de Die, Mainteneur, à Die.
Le général de Vernejoul, à Nyons.
Le Professeur de Vernejoul, Correspondant de l'Académie de Médecine, Membre Emérite, 96, rue Sylvabelle, Marseille, 6° (Bouches-du-Rhône).
Le Docteur Maurice Vernet, Membre Emérite, 6, rue Meissonier, Paris (XII°).

ARTS

- Mlle Bouvier* (« Empi et Riaume »), Mainteneur, 5 et 7, Côte de Chapelier, Romans.
Mme la Marquise de Chabrilan, Membre Emérite, 5, rue Auguste-Comte, Paris (VI°).
Mme Lançon, Mainteneur, 33, rue Jean-Jaurès, Valence.
 MM.:
Pierre Béguou, Mainteneur, Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, place Ch.-Huguenaud, Annexe de l'Hôtel de Ville, Valence.
Pierre Charbonnier, artiste peintre, 22, rue Lacépède, Paris (V°).
Roger Cherdavoine, Bureau d'Aide sociale, Maire de Valence.
André Deluol, sculpteur, Fontaine-La-Rivière, par Saclas (Seine-et-Oise).
Paul Deval, Mainteneur, Vice-Président du Conseil général, place Jules-Nadi, Romans.
G. Dintrat, statuaire, La Roche-de-Glun.
Jacques Hartmann, sculpteur, Allex.
Charles Mayeux, Vice-Président, Directeur du Conservatoire municipal de Romans, « La Daraize », Saillans.
Pierre Palué, artiste-peintre, à Chavannes.
Robert Planel, Inspecteur des Etudes musicales, 15, rue Jean-Lautier, Paris (1^{er}).
Francis Poulenc, Membre Emérite, 5, rue de Médicis, Paris (VI°).
André Raynaud, artiste peintre, 31, rue de Mulhouse, Valence.
Maurice Sarvin, artiste peintre, Membre Emérite, 9, rue Pauly, Paris (XIV°).
Pierre Simonet, organiste, Route de Dieulefit, Montélimar.
Paul Vigroux, Inspecteur d'Académie, Préfecture de la Drôme, Valence.



AVANT-DIRE

S'il fallait une fois de plus souligner ce « MÉRITE DE LA PROVINCE », qu'évoquait excellemment notre président d'honneur, M^e Vallentin du Cheylard, en présentant d'une plume éloquente notre premier fascicule, il suffirait de lire avec attention ce deuxième numéro de nos CAHIERS DROMOIS

La diversité des talents qu'il rassemble, l'originalité des textes publiés, comme aussi leur agréable variété, — l'éclectisme heureux qui a présidé à l'élaboration du sommaire, le réel intérêt de ses chroniques, qui prouve que le régionalisme bien conçu a chez nous droit de cité, l'élégance de l'impression, que rehaussent encore des dessins d'un goût très sûr, et des reproductions d'œuvres caractéristiques, — tout concourt à faire de cette nouvelle publication une véritable anthologie, un florilège des œuvres de nos collaborateurs.

Certes, les écrivains, les artistes, les savants, qui ont bien voulu honorer notre Académie drômoise de leur flatteuse adhésion, n'ont pu figurer tous au sommaire de nos deux premiers Cahiers. Et nous le regrettons vivement.

Mais les nécessités de l'impression et de la mise en pages, — et surtout de formelles contingences financières — nous ont obligés malheureusement à nous limiter.

Il faut simplement souhaiter (et ici je rejoins le souci de notre très cher secrétaire perpétuel, André Milhan) que le rythme de publication des CAHIERS DROMOIS se poursuivre régulièrement et même s'accélère, afin que nos fascicules puissent être le relief exact et le témoignage complet des activités culturelles des académiciens drômois.

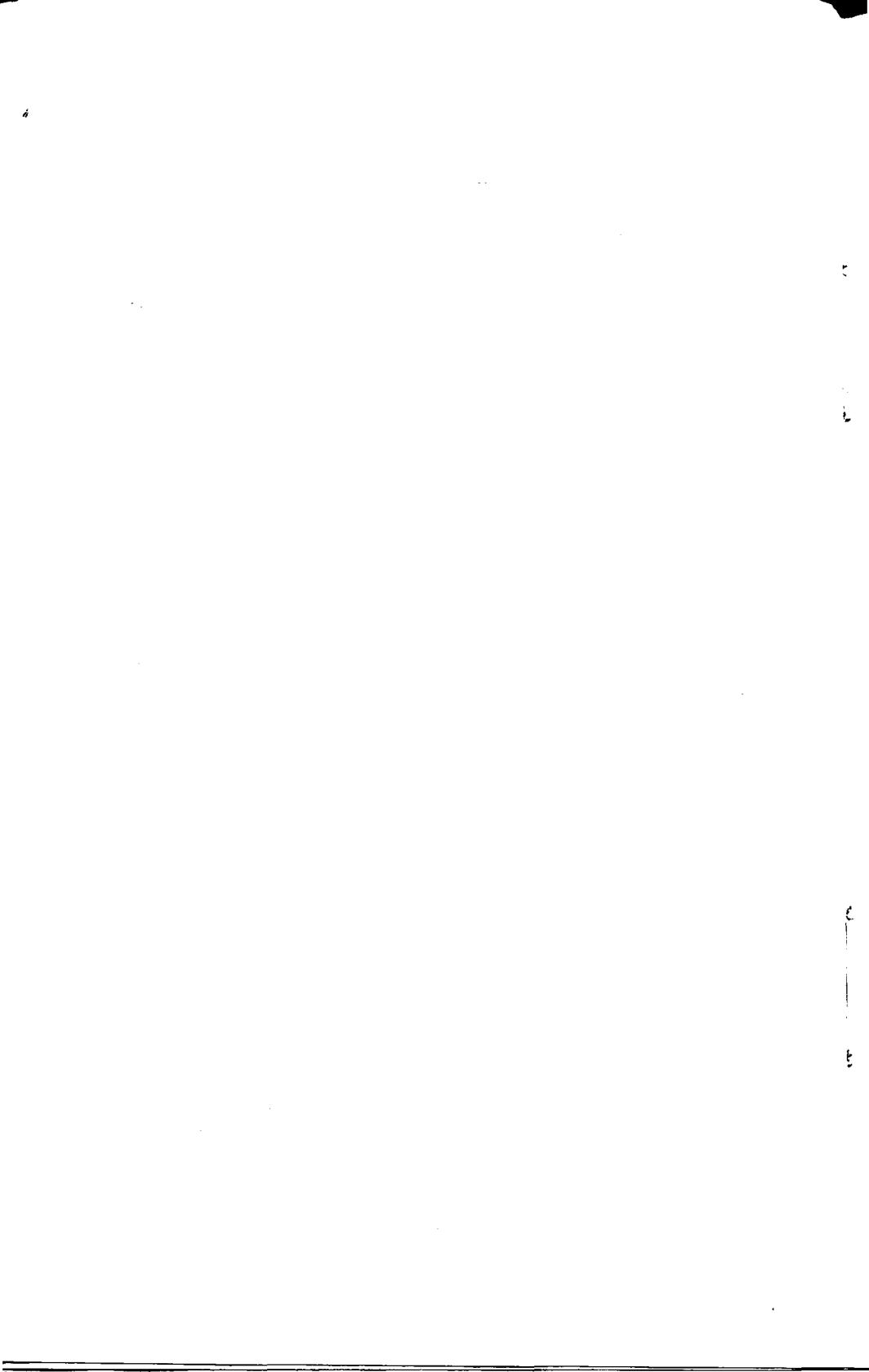
L'un des fondateurs de notre compagnie, Pierre Richard, se plaît à dire que notre Drôme natale est une TERRE INSPIRÉE.

Je pense que les lecteurs de nos CAHIERS DROMOIS, que nous souhaitons de plus en plus nombreux, ne pourront que vérifier la vérité de cette assertion.

Pierre PONTIÈS

Président de

« l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts ».



LA DROME MONUMENTALE GALLO - ROMAINE

(SUPPLÉMENT DE LA FORMA)

J'ai commencé fort jeune à collectionner des antiquités — notamment — en m'astreignant bien volontiers à les rechercher moi-même ; car déceler avec soin leur origine n'est pas toujours facile. Je ne rencontrais que de trop modestes épaves ayant échappé accidentellement aux investigations de mes prédécesseurs : seule leur bienveillance me permet aujourd'hui de dresser le *Catalogue* de leurs propres découvertes et acquisitions. Pendant près d'un demi-siècle, je dus me borner à les contempler — ou presque — me trouvant absorbé dans mes rares loisirs durant plus de vingt ans, par la rédaction de ma thèse monumentale de doctorat, qu'a bien voulu accueillir avec faveur et objectivité la Faculté de Droit de l'Université de Toulouse : *Les Ministères de la Troisième République* (1948). Mon ami Paul Ourliac (1) — mon maître Gabriel Marty (2) — et M. Paul Couzinet (3) eurent la bonté de me décerner la récompense suprême de cette Faculté, qui — comme toutes les autres — « n'entend pas approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat », ce qui me priva de l'honneur insigne du complément subsidiaire de l'impression aux frais de l'Etat, en raison de mon hétérodoxie, que je me gardais d'abdiquer. Du moins la consolation me reste — si besoin était — de penser que cet ouvrage reçu « *très bien* » malgré tout, demeure absolument unique dans la matière. Définitivement évadé depuis de mes habitudes

(1) Devenu directeur de l'Institut d'Etudes Politiques.

(2) Promu récemment doyen de cette Faculté.

(3) Toujours professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques à l'Université de Toulouse et membre titulaire du Jury d'agrégation de Droit public.

d'isolement juridique et politique — en dépit des regrets cordiaux de mon éminent camarade le professeur Georges Vedel — j'ai consacré le peu de temps dont je disposais, au cours de ces dix dernières années, à la mise en ordre de mon *Histoire encyclopédique de Montélimar* (inédite), cristallisée par les quelques *Notules*, que je viens de détacher comme symbole du plan directeur ; à l'élaboration de mon périple pérégrin de Paris à Naples ; enfin, à dresser le *Catalogue* sommaire de mes *Collections* classées, sans me faire aucune illusion sur leur intérêt.

*
**

La *Revue du Vivarais* publie ou publiera ce qui concerne l'Ardèche ; *Rhodania*, Vaison ; les *Cahiers Rhodaniens* et les éditions de l'Institut international d'études ligures, quelques monographies ; les *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit* de Dijon, des études numismatiques ; le *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, peut-être d'autres recherches ; les *Congrès nationaux des Sociétés savantes*, des travaux de synthèse appropriée, etc...

Ma décision n'est pas encore prise, relativement au surplus du Comtat et du Vaucluse ; du Gard et de notre région. Mais il était naturel que je songe à nos *Cahiers Drômois*, pour les antiquités de notre département, puisque l'Académie m'accueillait avec tant de gentillesse : Albert Grenier désire offrir aux lecteurs des impressions du *Centre national de la Recherche scientifique*, le complément indispensable de la *Forma Orbis Romani* de la Drôme. Je ne me doutais pas, en rédigeant avec le chanoine Sautel le début de l'inventaire de mes collections, que ce serait au soir de ma pensée que je le poursuivrais sans lui !

*
**

S'agissant de donner des extraits des *Errata et Addenda* de cette œuvre incomplète ou plutôt inachevée, qui n'en constitue pas moins un manuel nécessaire et de premier ordre pour tous les chercheurs, ce sera à lui que je renverrai principalement (1).

Pour éviter la répétition des renvois bibliographiques trop détaillés, j'indiquerai ici les *Sources* essentielles

utilisées, la plupart fort anciennes et oubliées, dans le simple souci de rendre justice aux pionniers, dont si souvent on a tendance à s'appropriier l'œuvre, tandis que les compilateurs ne font que des essais de vulgarisation parfois utile et sans préciser toujours les origines, en général très précieuses pour l'évolution et la compréhension des textes maintenant connus ou à la portée de tous.

Encore incomplètement étudiées, la géographie ancienne et l'histoire épigraphique de la Gaule, firent pourtant un grand pas, grâce au docteur Long, dans son ouvrage relatif aux *Recherches sur les antiquités romaines du Pays des Vocontiens*, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXLIX — et dont Florian prépara une deuxième édition (inédite) — alors que le père de ce dernier publiait une *Notice* (Die, Chevalier, MDCCCLI), soulignant le mérite de cet auteur, n'ayant pas trouvé de puissants auxiliaires dans les ressources antérieures que constituaient les quelques lignes de Polybe, Strabon, Pline le naturaliste, Pomponius Méla, Ptolémée, Jules César et Tite Live ; ou les travaux sporadiques souvent inexacts d'Aymar du Rivail (publiée par Terrebasse), d'Aymar du Pérrier, de Moreau de Vérone (imprimé par Jules Ollivier), de l'abbé Chalieu, d'Artaud, de Delacroix, Dupré de Loire et Jules Ollivier lui-même.

Toutes les investigations du savant docteur Long lui appartiennent exclusivement : résultat d'une longue expérience personnelle, se préoccupant constamment de se mettre à l'abri des erreurs et des omissions.

**

Dans sa refonte, Florian prévoyait un répertoire bibliographique détaillé — qu'il suffirait aujourd'hui de compléter par les quelques apports ultérieurs — précédant le texte proprement dit, se décomposant ainsi :

I — Les Voconces — leur territoire — résumé historique les concernant.

(1) Il ne saurait être question dans un *Sommaire* d'étaler une érudition inutile aux descriptions et explications suffisantes pour l'analyse de mes Antiques en renvoyant à ceux qui ont embrassé de vastes horizons accessibles seulement à de rares spécialistes, la plupart du temps, tels que : Allmer, Espérandieu, Gruter, Herzog, Hirschfeld, Leblant, Mommsen, Muratori, Orelli, Peutingier, Reinach, Reinesius et Wilpert, pour ne citer in *memoriam* que les principaux. — Cf. la Bibliographie de la *Forma*.

- II — Topographie ancienne : les auteurs — les itinéraires — les monuments — les voies romaines — les villes — les *pagi*.
 - III — Constitution municipale de la Cité et particularités relatives à diverses localités : Die — Luc — Vaison — *pagus Deobensis*.
 - IV — Dieux — empereurs — fonctions supérieures et autres — professions.
 - V — Inscriptions funéraires.
- Souhaitons que cette *Somme* soit reprise un jour !

**

Le *Bulletin de l'Académie delphinale* et le *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme* consacèrent autrefois — durant d'innombrables années — une importante partie de leurs chroniques à l'étude de notre patrimoine monumental ; les publications majeures demeurant : la *Revue épigraphique du Midi de la France* (1878-1908), Vienne, Savigné (puis Guéret et Martin) et Paris, Leroux ; et le *Bulletin épigraphique de la Gaule* (publié avec le concours des principaux savants) — 1881-1886) — 6 tomes, Vienne, Savigné, et Paris, Champion.

Ce sont les *Corpus*, que rien ne saurait remplacer, de nos inscriptions régionales et souvent nationales.

**

Les monuments épigraphiques sont les seuls documents originaux et authentiques de Notre Histoire nationale pendant une période de plusieurs siècles — et leur perte est irréparable — à l'inverse par exemple de maintes généalogies vaines ou vaniteuses, n'apparaissant pas toujours d'intérêt public, comme la conservation des premiers, pourtant fort négligée la plupart du temps : plus d'une inscription importante continue à disparaître sous le marteau inconscient du tailleur de pierre. D'où le rôle primordial de la *Société de sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme*, ayant rencontré l'appui délicat et nécessaire de notre *Académie*.

Voici le répertoire de mes *Monuments galloromains* — par canton — et selon l'ordre alphabétique, pour en faciliter le maniement : (1)

(1) André Malraux a su imprimer un panorama réel aux *Musées Imaginaires du Monde du Silence*.

I. — CANTON DE BOURDEAUX

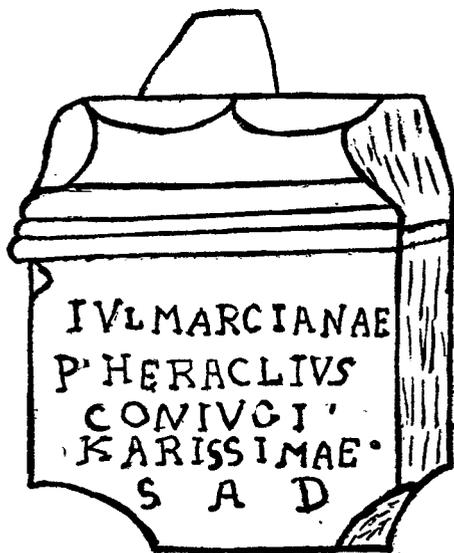
Manque complètement dans la *Forma*.

I. — Bas-relief représentant une *tête de veau isolée*,
Bloc rectangulaire découvert — d'après Cholvy —
aux environs de Bourdeaux, au début du XX^e siècle.

Pierre commune. Hauteur : 0 m. 27. Largeur :
0 m. 28. Epaisseur : 0 m. 23.

[N^o 226] (1).

II. — Cippe mutilé à la base, pourvu de son couron-
nement, trouvé en 1892 à Crupies, au hameau près de
l'église, et acquis le 29 mai 1899, de Frédéric Soulier.



Hauteur : 0 m. 70. Largeur : 0 m. 55. Epaisseur :
0 m. 26.

[N^o 35] (2).

(1) Emile ESPÉRANDIEU, *Recueil Général des Bas Reliefs de la Gaule Romaine*, Tome premier, Paris, MDCCCXVII, 323, p. 237.

(2) Cette pierre permet d'apporter une contribution décisive — déjà appréciée — à la *monographie* attendue et souhaitée de ce vieux village.

Considéré comme disparu (1), j'ai eu la bonne fortune d'annoncer qu'il n'en était rien. (2)

Contrairement à l'opinion sommaire de la critique contemporaine (3) et conformément au jugement d'Auguste Allmer (4), d'Emile Espérandieu (5) et de l'archiprêtre Louis Boisse (6), *Heraclius* n'est qu'un *cognomen* d'origine servile à l'évidence : « Au troisième siècle, époque à peu près certaine de l'inscription, le surnom commençait à devenir le plus important des trois noms ; on ne l'omettait guère, tandis qu'on omettait facilement le nom patronymique et encore plus facilement le prénom » (7). Le *gentilice* du défunt serait ainsi indiqué irrégulièrement par son initiale P., qui ne saurait signifier le prénom *Publius*.

Mes dernières vérifications sur place prouvent que cette *Epitaphe* devait figurer effectivement dans un ensemble important de tombeaux de famille groupés, exprimant — les uns et les autres — le nom gentilice, tout au long. Ces irrégularités — aussi bien que la forme médiocre des lettres ou la dissymétrie des lignes — ne permettent pas de dépasser le III^e siècle après Jésus-Christ : l'omission du mot *posuit* avant *sub ascia dedicavit* se révèle courante dès la fin du II^e siècle. (8)

Nous lirons en l'état le texte rétabli ainsi qu'il suit : *Diis Manibus Juliae Marcianae ; P (?) Heraclius conjugii Karissimae sub ascia dedicavit.*

« Aux dieux Mânes de Julia Marciana ; P.... Heraclius, à son épouse chérie (a élevé ce tombeau) et l'a dédié sous l'*ascia*. »

Les signes D M se trouvent gravés aux extrémités du bandeau de la corniche. (9)

(A continuer.)

Raymond VALLENTIN DU CHEYLARD

(1) ESPÉRANDIEU, *Inscriptions Latines de Gaule Narbonnaise*, Paris, Leroux, 1929, n° 254, pp. 78.9 (selon le récit de M. Ph. Liautard, alors maire de Crupies).

(2) A l'occasion de la restauration du Sanctuaire, par les soins de la Société de Sauvegarde (1959).

(3) *Passim*.

(4) *Revue Epigraphique*, III, n° 940, p. 216.

(5) *Op. cit.*

(6) *Passim*.

(7) Allmer, *id.*

(8) *Catalogne* (inédit) de mon Musée Lapidaire : nous aurons l'occasion d'examiner ultérieurement d'autres exemplaires à rapprocher.

(9) Je viens de proposer à mes amis éminents — Fernand Benoit et Jérôme Carpocino — d'examiner avec moi les divers témoins drômois de l'*Ascia* (1959).



ABEILLES, MES SŒURS

I

Un-hameau perdu dans les collines.

Le vent qui passe, les effleurant à peine, sur les hautes luzernières.

Un verger fleurant bon l'herbe fraîche et la fleur de pommier.

Un toit moussu parmi les arbres.

Des buissons épanouis aux bords desquels il y a un sentier ; un peu plus loin, des barrières de vignes ; un peu plus loin encore, une futaie ; enfin, notre village.

Et, sur le tout, un bon soleil de printemps qui vous gonfle le cœur et vous réjouit les yeux et vous décuple l'envie de vivre.

Tel est le cadre où je les vois, sortant des ruches, nos bonnes abeilles de chez nous.

Non pas celles, — un peu solennelles dont parlait Virgile, — ni celles, très instruites de Maeterlink, ni celles, compassées de Fabre.

Seulement, — les nôtres, — rustiques d'apparence et laborieuses comme des paysans de chez nous et vives comme les papillons rencontrés au hasard de la cueillette, toutes menues parmi les corolles humides.

II

Les abeilles ont-elles une âme ?

— *Stotte question, me direz-vous. Et non, elles n'en ont pas.*

Comment le savez-vous ?

Je crois qu'elles en ont une, moi, et ce qui m'incite à le penser et ce qui fait que je le proclame bien haut c'est que les poètes qui voient ce que les autres ne voient pas et qui savent ce que les autres ne savent pas sont unanimes et d'accord sur ce point.

Elles en ont une donc, faite de tout ce qui est pur.

Et beau de par le monde.

Faite du bleu du ciel, du vert des prairies, de l'or des primevères, de la limpidité des sources surgies d'entre les fougères et glissant sur la mousse et de la lumière tombant des sommets.

Une âme oui, qu'elles tiennent non d'un père et d'une mère, mais du nectar qui est au cœur du lis et de l'œillet, du cerisier et de l'acacia.

De l'humble sauge tapissant le rebord des talus.

Du chèvrefeuille qui se penche sur l'eau tiède des ruisseaux.

Une âme qui leur vient de la brise surgie des blancs de la neige, de ses caresses et de son sourire.

Et voilà pourquoi, je les aime, les abeilles, mes sœurs, filles des espaces mystérieux, de l'horizon sans fin, des effluves et du soleil.

III

*Certains prétendent encore qu'elles sont mauvaises ?
Mauvaises, les abeilles ?*

Non pas elles, mais nous, les hommes qui les dépouillons sans vergogne du produit de leur labeur pour notre propre plaisir.

Car le voilà bien le destin de ces petits êtres chétifs.

S'user le corps pour les autres et jamais pour elles-mêmes.

Sûrement, le savent-elles, — celà, — et si, parfois, nous les voyons se fâcher et se plaindre du sort que nous leur faisons, c'est que les torts sont de notre côté.

Que le bon droit est du leur.

Car, autrefois, elles les donnaient bien, sans qu'on les leur demandât, le bon miel pour la table et la cire pour l'autel.

Bénévolement et joyeusement.

Sans contrainte, et de leur plein gré.

Avec, pour seule récompense, le sourire tombé des lèvres de la jeune fille, le regard reconnaissant du vieillard et le geste attendri du petit enfant.

Ceux-là savaient que les abeilles sont un don du ciel, nées pour vivre à côté des hommes mais aussi devant Dieu qui les regarde et les protège et leur donne tout sans rien leur demander en échange.

Qui les a faites pour se nourrir du parfum des plantes et aller de la ruche à la fleur et d'une fleur à une autre.

IV

Abeilles, mes sœurs, dès le matin, je vous vois quitter vos demeures cachées sous le feuillage pour d'interminables voyages parmi les herbes hautes.

Soyez joyeuses.

Et douces comme le miel sorti de vous.

Et pures comme la cire veillant aux églises.

Faites monter au loin votre hymne quotidien venu de vos ailes.

Notes fraîches, chants que les hommes ordinaires, non plus, ne savent pas reconnaître.

Que seuls les poètes entendent, lorsqu'ils sont en état de grâce, à l'aube de préférence, quand le soleil se lève derrière les toits de maisons, à l'heure où le brouillard se dissipe et où la rosée, tombe goutte à goutte des feuilles.

Et où, d'un seul coup, la campagne se livre aux regards des passants avec toute sa splendeur ; toute sa majesté.

Du côté de chez nous, là-bas, près de notre hameau perdu dans les collines.

Albert VARNET



FOLKLORE

Une courte causerie à bâtons rompus sur le Folklore de la Drôme, avec les lecteurs des « Cahiers Drômois » ? Pourquoi pas ? L'étude du Folklore (arts, traditions et coutumes populaires) n'est-elle pas l'étude d'un des visages — et des plus aimables — d'une civilisation populaire ? Son champs est vaste. Il va de l'ethnographie et de la géographie humaine à la musique, de celle-ci aux survivances d'anciens rites ; des festivités à l'étude de l'habitat, à l'histoire locale, aux grandes légendes, fond éternel de l'humanité, qu'illumina la science d'un de nos compatriotes par alliance, Joseph Bédier, et sur lequel se pencha amoureuxment le Valentinois M. Jaquet.

Le Folklore n'est pas exclusivement paysan. Il s'en faut ! Il y a le Folklore ouvrier, estudiantin, celui des métiers, des villes, des quartiers dans les villes ! Le canut de Lyon si haut en couleur, la marchande de coquillages de Marseille aux invectives savoureuses, le Fort des Halles, et le cordonnier de Romans, et le Suisse (comestible) de Valence, et les santons des crèches provençales n'appartiennent-ils point à notre Folklore ?

Le Folklore est le produit d'une terre, d'une région.

Y a-t-il une région rhodanienne ? Certes ! et (nous citons le docteur de Lafarge) : « A l'image de l'entité régionale dont elle représente les terroirs et leurs folklores, elle est solidement charpentée sur la robuste épine dorsale que lui constitue le Rhône. »

Il y a un esprit rhodanien et nul ne l'a mieux défini que le virgilien président de Sierre-en-Valais, M. Zwissig, lorsqu'il a parlé « d'une communion d'idées résultant du climat, de la langue, des mœurs, des aspirations (s'établissant) naturellement entre nous, favorisée par des

liens subtils. Le Rhône, ce fleuve-roi, les a établis, ces liens, entre deux terres de civilisation d'essence romaine la plus pure, véritable boulevard des peuples épris de liberté. » Et Gabriel Hanotaux n'a-t-il pas ajouté : « ...La France n'eût pas été la France si le Rhône ne l'eût pas mise en relation directe avec des régions privilégiées. La France participe à l'héritage du génie grec et romain parce qu'elle a le Rhône. Sans le Rhône, sa face eût été uniquement tournée vers les froides brumes du nord. C'est le Rhône qui insinue en elle la lumière, la chaleur, la joie d'être sous le grand soleil vivant. »

Il y a donc une région rhodanienne ! un esprit rhodanien ! les vins du Rhône, ses danses, ses chants, ses légendes, ses fées, des détails d'architecture qui suspendent les festons de leurs génoises sous l'avancée de nos toits ! Il y a aussi le vent du Rhône, et nous en connaissons la chanson ! Il y a aussi un folklore rhodanien...

Un Folklore rhodanien soumis, en nos régions, aux influences conjuguées des Alpes et des Cévennes et c'est pourquoi, peut-être, notre folklore est si divers.

Nos aïeux aimaient la danse et le chant. Et cette pratique constante du chant au cours de leurs travaux aida singulièrement notre race à conserver cet équilibre qui a fait si longtemps l'admiration du monde. Mes contemporains se souviennent des chansons que lançaient, à longueur de journées, avant 1914, le maçon sur son échafaudage, le peintre sur son échelle. Et pour qui les a vus une fois, certains tableaux restent inoubliables : celui de vallons où les moissonneurs attaquaient à la faucille les lourdes nappes de blé qui dévalaient des pentes abruptes. Le premier de l'équipe entonnait un chant, bientôt repris par ses compagnons et auquel répondaient les chants des vallons voisins. Plusieurs chants d'« Empi et Riaume » ont été recueillis en pleines moissons, dans les campagnes de Parnans, en particulier. Et comme, dans certains, on sent bien la chanson de plein air aux notes finales traînées à l'infini et jetées à pleine voix pour créer ces longs échos sonores qu'aimaient tant nos montagnards ! Nous avons le chant des « Mariniers du Rhône », dont le mouvement ample et rythmé soutien si bien l'effort du rameur et qui fut chanté jusqu'au début du siècle non seulement par les mariniers mais aussi par les rouliers qui prenaient leurs marchandises au fleuve pour les transpor-

ter dans le Vercors. Ce qui est remarquable, c'est que les nuances de ce chant — qui semblent supposer une connaissance approfondie de la musique — étaient merveilleusement respectées et transmises de génération en génération.

Les plus anciens chants du terroir relèvent du plainchant grégorien et reposent donc sur un noyau de musique savante. Et c'est pourquoi nous trouvons dans certains chants du Vercors des modes rythmiques dont l'analogie avec « l'art le plus pur des Troubadours » est absolument frappante. En général, il y a une différence sensible d'expression entre les chants des alpages et des montagnes où, sur une ampleur emphatique, perce l'éclat de notes stridentes ou très appuyées et les chants doucement modulés de la plaine, des vallées fertiles, de la Vallée de la Drôme par exemple, où abondaient les « Réveillés ».

Le thème de certains chants est aussi tragique que les contes les plus macabres de la reine Marguerite. Mais le plus souvent, ces épisodes se terminent bien et le furieux attendri par la douceur résignée de sa victime, lui fait grâce.

Car il y a une sorte d'amabilité dans les thèmes de nos plaines, un peu de ce que l'Europe appela jadis « la gentillesse française ».

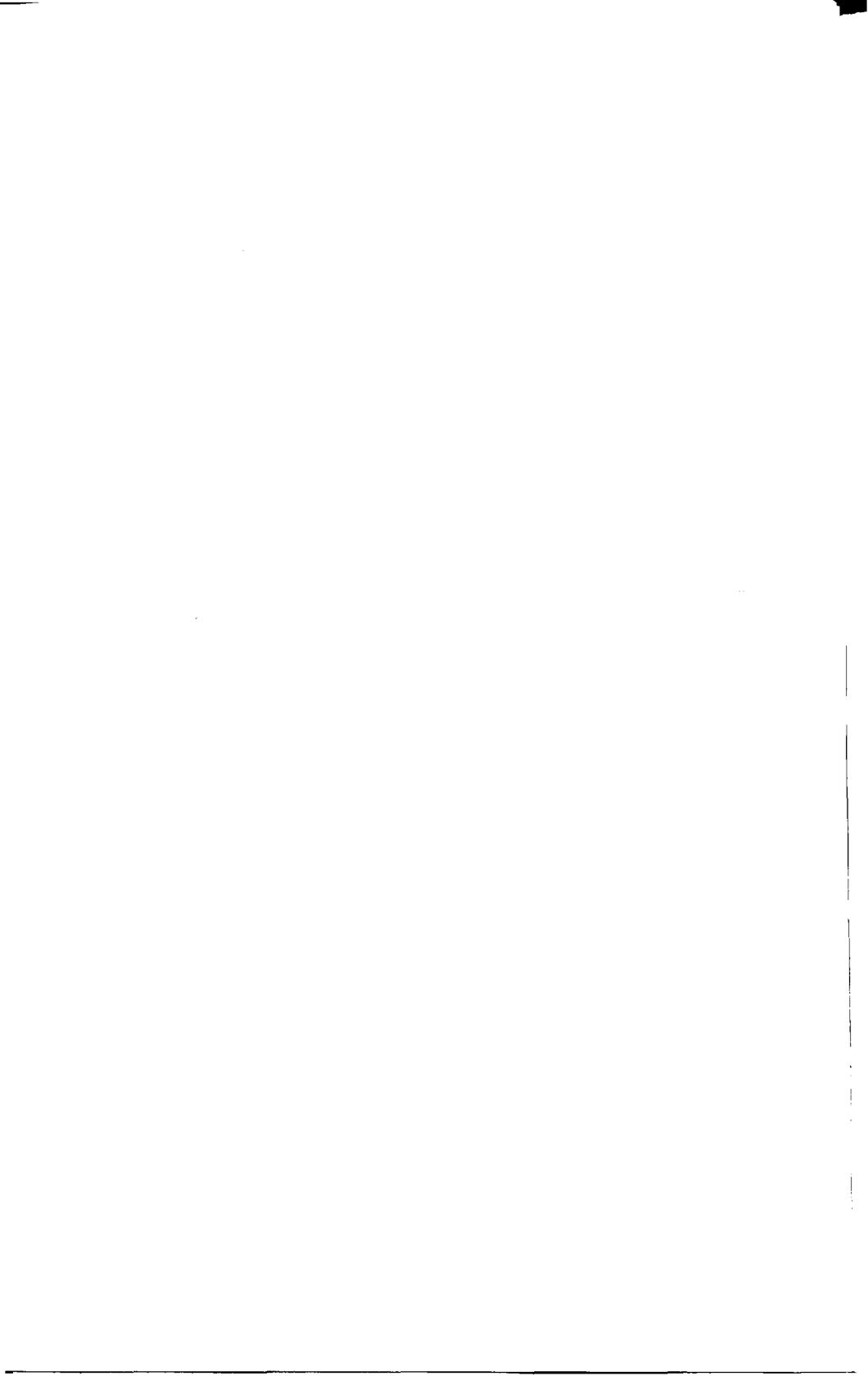
Comme dans toute la France, et plus qu'ailleurs, au printemps fleurissent les « Mais » · Mai de Valence, du Diois, du Vercors, de Mercuriol, de Saillans... Certains aux paroles érotiques dérivent des fêtes païennes du printemps ; d'autres sont infiniment poétiques, mais la plupart éclatent de joyeuse malice.

Obligés de nous borner, nous glisserons sur les thèmes des chants de Bergère et du Monsieur, du Maumarié, des chants d'amour, de mariage, de métiers, de chants satiriques, historiques, de soldats, mais nous faisons un aveu : nous avons retrouvé très peu de chants religieux.

Quant à nos danses, une chose est certaine : le Dauphiné est par excellence le pays du Rigaudon. Celui-ci est-il d'origine dauphinoise ? Fut-il importé chez nous ? Quoi qu'il en soit, les Dauphinois l'adoptèrent, l'assimilèrent et se l'approprièrent si bien que, sur le thème initial, ils exprimèrent par d'étonnantes variétés toutes les gammes de leurs riches et divers tempéraments.



Danse du chat exécutée par « Empi et Rianne »



Le Rigaudon dauphinois-type reproduit le pas du cheval au galop, du cheval qui était le totem des Allobroges ! Dans nos rigaudons, il y a un fond authentique qui vient du terroir qui l'a créé ou recréé, et qui trahit l'inspiration mythique, religieuse ou simplement de joyeuse festivité qui en a réglé les figures.

Comme les arts qui relèvent de l'inspiration, la danse populaire eut une origine sacrée. Par là, elle tendit rapidement à l'inspiration guerrière, puis mythique et enfin incantatoire. Puis, le joyeux tempérament de nos pères l'emporta et elle devint le fond même des réjouissances populaires. Et dans notre province « d'Empi » ou le vif argent primitif des pères de notre civilisation est toujours mêlé au sang qui coule dans nos veines, nos jeunes gens du Groupe folklorique se grisent, comme jadis, au rythme rapide et violent de nos Rigaudons et de nos Tricoutines. La même fureur joyeuse s'empare, par moment et en même temps, du musicien et des danseurs, et l'on voit nos danses partir en un tourbillon vertigineux, ponctué d'appels, de cris aigus, d'énergiques coups de talons, si caractéristiques de notre région.

La Danse Sacrée de l'Epée, à la fois guerrière, sacrée et incantatoire, trahit une origine celtique, marquée par les influences grecques et romaines. La Cambrille, danse sexuelle (indansable ! impensable !) dérive certainement d'anciens rites d'initiation. Le « Chat » était une danse de conjuration au rite cruel : on brûlait au centre un chat noir vivant dont les cendres propitiatoires étaient répandues aux quatre coins du domaine... Danses de métiers, danses de festivité, danses burlesques, on ne peut les énumérer toutes ici.

Une danse d'origine antique — qui s'est dansée dans le Diois — continue à défier toutes recherches « La Danse du Minotaure ». Venue certainement de Grèce, elle était une sorte de jeu dramatique dansé où se succédaient, en un rythme étrange, les expressions de terreur et de frénésie (1).

Des légendes des bords du Rhône, nous dirons seulement deux choses : il y en eut de deux sortes, celles qui ont pour base un thème commun à plusieurs peuples, et les

(1) La Société « Emphi et Rianne » serait reconnaissante aux chercheurs qui pourraient l'aider à retrouver quelque document sur cette antique danse.

légendes dont le fond nous est propre. Certaines sont unies par plus d'un lien subtil à la magie et quelques-unes naissent véritablement sous nos yeux...

Pour finir, rappelons avec Van Gennep que le Folklore n'est pas seulement « la tradition chantante et dansante du terroir », mais tout ce qui touche à ce terroir et qui, par la porte de la petite Histoire locale, rejoint l'Histoire de l'homme, la grande Histoire.

« Quoi de plus français, dit encore Van Gennep, que l'interaction continue de l'intellectuel et du rural ; quoi de plus vrai, de plus franc que le tempérament d'un Michelet ; quoi de plus paysan que la ténacité d'un Pasteur ? Peu de nations ont donné à l'humanité autant d'esprits universels, mais peu d'esprits universels sont, autant que les nôtres, l'expression du petit peuple des campagnes où ont vécu leurs ancêtres..., et dans leurs écrits se sent toujours le terroir... Le folklore est la science qui fait comprendre le lien subtil qui unit aux collectivités de nos campagnes les individus supérieurs qui en sont issus. C'est plus qu'un assemblage d'analyses partielles, c'est une science de vaste synthèse ». Et l'historien des Gaules, Camille Jullian, n'a-t-il pas dit : « Nos érudits commencent à peine à soupçonner le rôle qu'ont joué dans la vie des peuples les superstitions ou les propos de la foule et il y a là toute une science qui ne fait que commencer. Le jour où elle aura course gagnée... »

C'est sur cet espoir de Camille Jullian que se termineront ces propos « à bâtons rompus » sur ce folklore cher à nos cœurs de provinciaux et dont Arma a dit : « Il est (l'œuvre) d'une grande patience et d'un grand amour. »

Marie-Madeleine BOUVIER



CROISADE

*Fidèle au vœu qu'il a scellé sur l'Écriture,
La croix sur la poitrine et l'épée haute en main,
Le Chevalier, vivant son rêve surhumain,
A groupé ses vassaux pour la grande aventure.*

*Ils vont partir. Déjà dressé sur sa monture,
A ses moines-soldats il montre le chemin,
Et le convoi s'ébranle au chant d'un hymne saint,
Dans le fracas des chars et dans un choc d'armure.*

*Bientôt il disparaît vers sa marche à l'étoile.
Alors, quittant la tour où s'agitait son voile,
La Dame prend le deuil de l'héroïque époux.*

*Mais songeant tristement aux longs jours de l'attente,
Elle presse la main fiévreuse et consentante
Du petit page blond qui pleure à ses genoux.*

Paul MESSIÉ

Un régiment de Grenadiers sous Louis XV portait fièrement le nom d'Aulan-Infanterie et son uniforme avait été spécialement « fait pour la conquête de tous les cœurs »

Pourquoi ne pas l'avouer ? Cela donne un petit choc, quand la plupart des demeures historiques ne sont plus que ruines croulantes, de voir un drapeau tricolore flotter sur la tour crénelée d'un château, brusquement apparu au détour d'une route de montagne.

Cette route, c'est la D. 159 qui, de Montbrun-les-Bains, monte rejoindre la Nationale 546 par les Gorges de Toulourenc et le col d'Aulan et relie, en quelque sorte, la route de la Lavande à celle des Princes d'Orange.

Cette tour, c'est celle du château d'Aulan, patiemment restauré par son propriétaire, le comte de Suarez et, depuis deux ans, ouvert aux visiteurs de la mi-juillet à la mi-septembre.

« J'ai voulu créer dans cette région un courant touristique assez fort pour y porter le plus grand nombre possible d'estivants que ne peuvent manquer de séduire tant de beautés naturelles et de richesses du passé dont ils ne soupçonnent même pas l'existence ou la survivance », m'a dit le descendant du premier Suarez-Diégo — venu en France au début du XVI^e siècle.

Une publicité discrète avait réussi à faire monter au château d'Aulan un bon millier de visiteurs au cours de l'été 58. Elle s'est ensuite intensifiée et Aulan figure maintenant sur la liste des circuits proposés aux touristes qui séjournent ou passent dans la Drôme, le Vaucluse, l'Ardeche et autres départements limitrophes.

La Société de Sauvegarde des monuments anciens de la Drôme, que préside M^e Vallentin du Cheylard, y avait, par ailleurs, tenu une de ses réunions ; et il ne fait pas de doute que ce patronage aura également contribué à faire

mieux connaître et le château d'Aulan et les belles pages d'histoire de France qu'illustrent tant de souvenirs, désormais offerts, deux mois par an, au grand public.

UN PARCHEMIN SIGNÉ FRANÇOIS I^{er}

L'un des plus précieux — encore que sa valeur soit inappréciable — est assurément ce parchemin, signé François I^{er}, qui, en 1527, chargea Diego de Suarez d'une négociation concernant Monaco.

Quant au membre le plus illustre de cette famille, dont la branche française venait de franchir le « mur mitoyen » des Pyrénées, ce devait être Francisco, né vingt ans plus tard à Grenade, et qui mérita la réputation de premier théologien de son époque, avec le surnom de « Doctor Eximius et Pius. »

Chargé par le Pape Pie V de répondre aux prétentions de Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, qui voulait soumettre ses sujets catholiques à un serment d'allégeance, Francisco Suarez composa un traité où il défendit la doctrine de la suprématie du pouvoir spirituel sur le temporel. Brûlée en 1613 sur l'ordre de Jacques I^{er}, cette « Defensio Fidei » fut condamnée, l'année suivante, par le Parlement de Paris.

L'actuel comte de Suarez d'Aulan est parvenu à en retrouver un exemplaire. Il est là, dans l'étonnante salle d'archives qu'il a constituée, dans une aile du château qui fut longtemps « à ciel ouvert ».

Il est là avec le Pontifical enluminé de Joseph-Marie de Suarez, évêque de Vaison-la-Romaine avant d'être « affecté » à la Bibliothèque vaticane et de recevoir du Sénat du peuple romain (en 1630), pour lui et ses descendants, un diplôme de citoyen romain.

Avec — si l'on nous laisse faire ce bond au-dessus de plus de deux siècles d'histoire — un bulletin de vote pour les élections du 14 octobre 1877 au nom du marquis d'Aulan, ancien écuyer de l'empereur Napoléon III, conseiller général de la Drôme, député sortant.

Un de ses fils, François d'Aulan — oncle de l'actuel propriétaire du château — devait être lui aussi, député de Nyons. Victime de l'inconstance du corps électoral, il quitta la Drôme pour Paris, dont il devint l'un des édiles.

Ces reliques et souvenirs, faut-il le dire ? ne sont qu'une poignée d'épis prélevés à la gerbe splendide offerte aux visiteurs.

« RELEVÉ DES SERVICES
DU COLONEL
COMMANDANT LE D'AULAN-INFANTERIE

Il en est un autre qui paraîtra sans doute d'autant plus beau qu'il permet d'évoquer, avec les champs de France ou bleuets, marguerites et coquelicots composent chaque année le plus émouvant des emblèmes nationaux, une page fort peu connue de notre histoire militaire — celle qu'y a écrite, sous Louis XV, le régiment de grenadiers royaux d'Aulan Infanterie.

L'Avis, dont on pourra lire le texte savoureux est une petite merveille, comparé aux affiches que l'on voit de nos jours sur les murs ou dans les bureaux des gendarmeries (1).

Affiches froidement « réalistes » où, pour inciter les jeunes gens à s'engager ou à rengager, on se borne, le plus souvent, à énumérer les métiers qu'ils pourront apprendre dans l'armée.

Combien plus « sentimentale » était cette invitation à « acquérir de la gloire », à porter un habit d'uniforme « bien fait pour la conquête de tous les cœurs » !

La médaille, il est vrai, avait, parfois, un revers imprévu ; et plus d'un jeune Drômois a dû regretter de s'être laissé « parachuter » à Malines, pour avoir accepté un verre de trop du bas-officier recruteur...

(1) AVIS. — « Jeunes gens qui désirés servir le Roy et acquérir de la gloire, prenés parti au Régiment aux Grenadiers royaux d'Aulan Infanterie.

« Vous trouverés dans ce corps la plus haute paye de l'armée, une nourriture saine et abondante, des commandemens fermes mais paternels. L'habit d'uniforme est des plus seyans. bien fait pour la conquête de tous les cœurs. Habit bleu de roy, paremens jonquille, veste et culotte rouges, guêtres noires, le chapeau gansé d'argent, les boutons, aussi, d'argent.

« MM. les Officiers de ce corps, qui sont tous de la première noblesse, vous sont bien connus, pour être de la province.

« Les faits d'armes éclatants de ce corps d'élite ont été, à chaque campagne, relatés par les gazettes et l'imposent à votre choix. Chacun sait que la journée de Lawfeld est due aux grenadiers d'Aulan.

« Qu'on se le dise. Qu'on se hâte. La recrüe sera bientôt close.

« On s'enrôle : Avignon, chez le sieur Bayle, portier de l'hôtel d'Aulan, ci-devant bas-officier audit Régiment.

« Ceux qui procureront de beaux hommes seront récompensés.

« Le Régiment tient son quartier à Malines ».

Ceci ne saurait, du reste, ternir la gloire du D'Aulan Infanterie, ni diminuer le prestige d'Henry de Suarez d'Aulan, son colonel, dont le descendant expose (le 10 juin 1953) le « Relevé des services », par l'Etat-Major de l'Armée.

On y peut lire qu'avant de donner son nom à ce régiment, Henry de Suarez d'Aulan avait, en 1720, « commencé de servir au régiment de « la Reyne-Infanterie », en qualité de « cadet », qu'il fut blessé à Parme, « d'un coup de feu qui lui a percé le bras et le corps », et qu'il était Chevalier de Malte.

Ce rappel de bons et loyaux services au roi de France, sur une lettre à en-tête « République Française », ne manque pas de piquant...

PEU IMPORTE LA DISTANCE POUR PAREILLE RECOMPENSE

Il reste, heureusement, des touristes pour lesquels un voyage, une excursion, une sortie, ne consistent pas seulement à établir une moyenne.

Qu'ils séjournent dans la région ou qu'ils y passent, ceux-là seront enchantés de découvrir à leur tour le château d'Aulan et d'admirer les souvenirs, les reliques, les richesses que le comte de Suarez d'Aulan a voulu rassembler dans cette noble demeure historique.

La petite affiche — d'ailleurs plus largement diffusée dans le Vaucluse que dans la Drôme — qui a déclenché le courant, qu'il reste maintenant à intensifier, indique qu'Aulan se trouve à 36 kilomètres de Nyons, 45 de Vaison et de Carpentras, 72 d'Orange, 82 de Montélimar, 90 d'Avignon et 136 de Valence...

Peu importe la distance, quand on est assuré de recevoir, au terme du voyage, une « récompense » d'une telle qualité.

Pierre SAUVAGE



TOUJOURS LE MÊME JARDIN...

*Toujours le même jardin
la même saignée d'étoiles
la même encre d'oiseaux
le poëme se dessèche et refuse de luire
même si la mer étonnée du silence
lève sa tête blanche
de sa couche d'orties
même si le tonnerre
accourt sur ses échasses d'or
et même si le cœur
fauche des pâquerettes
et même si le sang
est distillé des roses.*

Alain BORNE



PROPOS SUR LA MUSIQUE

...Musique, mot magique qui, à lui seul, chante déjà à l'oreille, merveilleux langage dont la richesse sans fin peut tout exprimer...

...Musique, matière palpable et douce, brûlante comme un jour d'été, traversée d'éclairs, violente comme les orages, expression éternelle, universelle et sensible, ravivant les souvenirs, faisant naître les rêves, anesthésiant les peines...

...Musique, exprimer avec des mots l'inexprimable, comment expliquer avec des paroles un langage plus direct qu'elles, plus complet, plus nuancé, plus émouvant, plus intime...

...Musique, ce qui donne à une vie son achèvement, sa qualité, ce qui la porte vers les sommets, et comme l'Amour à qui elle suggère ses plus belles expressions, elle épanouit, transporte, sublime...

...Musique, elle est de toutes les heures et de tous les instants. Elle peut être source et fraîcheur à qui a besoin de s'ouvrir. Elle prend pour ceux qui souffrent le visage de la Mère ou de l'Ami. A qui sait la connaître, elle réserve des trésors de joies, d'exaltation, de consolation et de tendresse.

Climat de rapprochement, lien d'amitié, communion des cœurs dans un même chef-d'œuvre, la musique peut beaucoup dans le domaine de la compréhension entre tous les peuples et toutes les races : sur n'importe quel point de la terre, la même phrase de Mozart trouve parmi des êtres si divers la même résonance.

« Dans la musique, des liens se forgent... qui dépassent la musique... » écrit l'éminent musicologue Norbert Dufourcq, en rentrant, l'été dernier, du Camp Musical Canadien, créé depuis cinq ans par Gilles Lefèvre, président des Jeunesses Musicales du Canada, et ouvert aux élèves des Conservatoires et aux meilleurs amateurs des J.M.C. sous la direction éclairée de professeurs et d'artistes venus de l'Étranger ou habitant le pays. « Ruche bourdonnante, le camp de Magog a été le camp de l'amitié, de la sympathie, du travail en équipe. Musique vivante, on en entendait venant de tous les coins des bois ; vingt-trois pianos répartis ici et là constituaient le fond sonore sur lequel s'enlevaient à qui mieux mieux : cordes, flûtes, trombones, hautbois, bassons, etc... Le soir des concerts donnés par les Grands Maîtres, et qui attiraient de tous les coins de la Province les amateurs de musique, étonnés de trouver en pleine forêt et dans le silence de la nature une telle activité, une telle entente commune... On imagine facilement l'émotion qui nous étreignait lorsque, à quelque deux cents kilomètres de Québec retentissaient, au camp de Magog, le « Regina Cœli » de De Lalande, le « Concerto pour violoncelle » de Saint-Saëns, la « Première sonate de violon » de Fauré, ou « Le Paon » de Ravel... » ajoute Dufourcq....

En écoutant ensemble de la musique, en jouant ensemble de grandes œuvres (Orchestre International des Jeunesses Musicales, groupant chaque année de jeunes musiciens venus de tous les pays groupés dans la Fédération Internationale des J.M.), plus de frontières, un seul langage : la musique, comprise par tous, aimée par tous, les visages se transfigurent, la détente s'opère, les cœurs se rejoignent, les pensées s'accordent...

C'est d'ailleurs un des aspects, et non le moins sympathique du Mouvement des Jeunesses Musicales, qui permet à des Jeunes de tous les pays de se retrouver, de se connaître, de communiquer. La musique devient terrain d'entente, mais aussi évasion nécessaire dans ce siècle infernal de l'ère atomique pour essayer de retrouver le meilleur de soi-même.

« Le meilleur de soi-même », voilà ce que cherche à éveiller chez les jeunes le mouvement des Jeunesses Musicales. C'est pourquoi, malgré ses difficultés, notre ac-

tion est bonne, efficace, merveilleuse... N'est-ce pas une belle mission que celle qui se plaît à faire germer dans l'homme la petite parcelle d'infini déposée au jour de sa naissance.

En donnant à la jeunesse cet amour de la musique, en cultivant ce goût, en la guidant vers les plus beaux sommets, ce n'est pas seulement sa sensibilité, la qualité de ses émotions qui s'affinent, mais la musique vient à elle comme une amie, discrète et sûre, et qui sera toujours là dans les bons comme dans les mauvais jours, et que les années n'éloigneront pas, bien au contraire... Compagne des heures moins brillantes, moins vivantes, la musique ressuscitera les moments heureux, adoucira la tristesse des heures grises, car elle est un peu fée...

Selon Debussy, la musique doit agir sur les auditeurs, non point par l'intermédiaire de la réflexion romantique, mais par la seule sensation de l'émotion immédiate.

A propos d'un concert donné Salle Pleyel par l'extraordinaire pianiste Giorgy Cziffra, en qui les foules musicales ont cru voir réapparaître Franz Liszt, ces lignes m'ont frappé : « De tels moments, rien ne les remplace, et c'est le privilège du concert, de la présence de l'interprète, où une véritable communion s'établit de la scène à la salle... » et l'artiste de s'écrier, encore tout ému par le magnifique auditoire J.M.F. qui l'avait écouté avec tant de passion intelligente : « Pour les Jeunesses Musicales, toujours... ». Paroles bien dignes d'illustrer la force de notre action, et auprès des jeunes, et auprès des artistes.

Il naît dans la musique, en effet, cette communion collective, image de ce que pourrait être le monde si tous les ferments d'envie, d'orgueil, de désir de jouissance, à tout prix, en étaient bannis. Mais on y goûte aussi cette intimité précieuse avec ceux que l'on aime et qu'on retrouve en l'écoutant.

« C'est moi au fond de ton cœur cette note de musique... et si touchante » dit Doña Musique dans « Le Soulier de Satin »... « Vous ne serez plus jamais seul... », assure le vieux professeur Auguste Pierson à son élève Bernard Gavoty, en lui apprenant les premiers rudiments de la musique d'orgue.

Le grand Maître Marcel Dupré, de qui j'ai l'honneur d'avoir l'amitié, désirait un jour que je lui donne le motif

de son improvisation musicale. J'écrivis une portée, des notes, et ces quelques mots :

« Il y aura toujours un chant d'oiseau s'élevant pur et tranquille, après les nuits dévastées... »

Et cet Homme, le plus génial improvisateur de tous les temps, anima cette phrase de toute sa signification : la vie qui s'ouvre, ses promesses, ce qui l'agite, ses passions, ses orages, ses angoisses, ses peines et ses tristesses... et puis, dans ce chaos, dans cette lutte souvent âpre, toujours douloureuse, la tranquillité, l'immuabilité, la douceur d'un chant d'oiseau... cette petite parcelle d'infini...

Oui, la musique est le plus beau de tous les langages, le plus riche, le plus juste, le plus nuancé, le plus secret, le plus discret, « les belles écouteuses » chères à Verlaine, voilà ce que nous sommes, mais « les donneurs de sérénade », nos amis les artistes voudraient nous apporter plus encore : le désir de faire nous-mêmes de la musique. Faire de la musique, c'est aussi une source de joie. Sans se rebuter aux premières difficultés, tâcher d'acquérir un minimum de possibilités dans l'instrument choisi, si on ne peut davantage. Alors, en laissant ses doigts courir sur le clavier, l'archet vibrer sur la corde, ou plus simplement en chantant, les soucis s'éloignent, le cœur s'élargit, la paix descend...

Cette impression de détente, d'évasion, de se quitter soi-même, la pratique d'autres arts et de certains sports peut aussi la procurer : laisser le pinceau errer sur la toile au gré de sa fantaisie, modeler dans la glaise, de ses mains, le visage aimé, glisser sur la neige en se croyant un peu oiseau, nager dans la mer tiède, comme dissout, ayant l'impression de quitter sa peau, faire pousser une rose... L'homme devient moins esclave, puisque « la ruelle de Vermeer, le bouquet de Chardin commencent d'apporter un monde où l'homme est moins fourmi que dans le vrai... », dit André Malraux, et personne ne peut oublier son mot célèbre : « L'Art est un anti-destin » que rejoint d'une certaine manière cette autre phrase de Debussy : « L'Art c'est toute la vie, c'est une émotion voluptueuse ou religieuse, cela dépend des minutes. »

Pour l'homme fatigué par la vie trépidante, usante, qui est la nôtre, ces évasions deviennent plus que souhaitables, nécessaires. La musique lui donne la plus complète

sinon la plus facile. Dans notre civilisation où la science peut dispenser aussi bien la bombe atomique que la péniciline, l'art témoigne du moins qu'il existe chez l'homme une volonté de transcendance, un désir impérissable de la « beauté ». Il faut, et c'est encore chez Malraux que je puise « rendre accessible les plus grandes œuvres au plus grand nombre... » Objectif J.M.F., s'il en fut...

La Musique, leit-motiv de ces propos, mettra toujours dans le cœur des hommes, le soleil de ses sonorités claires, la chaleur de sa flamme vibrante, la douceur et l'apaisement de sa voix tendre...

Parmi tous les chorals de J.-S. Bach, il en est un que j'aime infiniment : « Ardemment j'aspire à une fin heureuse ». Sur ces phrases d'une aussi pure beauté, l'angoisse s'apaise, la sérénité naît, et la porte de l'au-delà peut s'ouvrir...

*Quand l'heure inexorable sonnera,
Celle à laquelle chacun de nous ne peut se dérober,
Seras-tu là, ô mon amie, pour m'accompagner,
C'est avec toi que je voudrais franchir ce seuil,
Chargé d'inconnu et de mystère...
Tu parfumeras ma dernière prière,
Et sur tes ailes d'ange, mon âme s'envolera.....*

Yvonne LANÇON



POÈME

A la mémoire de l'ami ROLAND,

ANCIEN MAIRE DE BOUCHET.

*Ver luisant que la nature emporte
Dans l'espace inconsideré,
Tu es là pour ouvrir la porte
A notre rêve inespéré...*

*Ton âme, ici, encor demeure
Malgré les flux et les reflux,
Malgré les fantaisies de l'heure,
Tous les chers moments révolus...*

*Je l'évoque en ce jour, candide,
Dans le vent, le feuillage et les fleurs ;
Dans ton jardinet plein d'abeilles
Où reste accroché ton bon cœur...*

*Je l'évoque dans la quiétude
Du chat endormi sur ton seuil :
Il comprenait tes habitudes,
Il les garde comme un recueil...*

*Je l'évoque, ami, dans la gloire
Impondérable du futur,
Toi qui git devant le rétable
De l'infini et des blés mûrs.*

Eugène MARTIN

4 juin 1949
(Inédit).

Le Théâtre est-il une religion ?

L'art théâtral en France a connu ses premiers balbutiements dans la représentation des Mistères religieux du moyen âge. Ce genre de manifestation était sans doute, à l'origine, une célébration, une liturgie qui avait puisé son inspiration dans l'illustration des épisodes de la vie de Jésus tels qu'ils étaient racontés par les apôtres et les Evangiles. Mais la représentation sacrée ou mystère était une cérémonie à laquelle participaient des élus, véritables chantres, choisis par l'Eglise au même titre que des servants.

En devenant profane, le cérémonial théâtral et ses « prêtres » furent bannis hors du giron de l'Eglise et les hommes de Dieu édictèrent à leur encontre une condamnation sans appel.

Couverts d'opprobres, voués aux gémonies, frappés d'excommunication, les comédiens, nimbés de sacrilège, n'en poursuivirent pas moins à travers les siècles leur rôle de serviteurs d'un Art qu'ils révéraient dans une forme de croyance proche de la foi.

Si, aujourd'hui, l'Eglise, adoucissant sa rigueur, a renoncé à considérer les comédiens comme hors du salut divin, il n'en reste pas moins, ancrée dans l'esprit populaire, une sorte de prévention qui les tient éloignés du commun et les fait considérer comme des êtres d'exception, une valeur redoutable s'attachant à cette qualification.

Le scandale des vies privées, étalées au grand jour et entretenu par une presse avide d'information, rejaillit inévitablement sur la « considération » de l'homme de théâtre. On croit, d'évidence, le comédien dénué de sens social et de sens familial, volontiers débauché et enclin aux vices les plus divers.



Dessin d'André Raynaud

C'est que le monde du théâtre, dans son cercle fermé, a un comportement inhabituel qui choque l'ordinaire. C'est par là, nous semble-t-il, que se crée dans l'âme du comédien le sens inévitable de son apostolat. Appelé à prendre divers états d'âme, à souffrir des crises de conscience, à revêtir différents habits, depuis le costume grec jusqu'à celui de nos jours, il ne peut être qu'un « représentant », nous allions dire qu'un « officiant », ce qui le détourne inéluctablement du cheminement habituel et le condamne à être isolé du concert traditionnel.

Au demeurant, sa raison d'être, son plein épanouissement, ne reçoivent leur sens que dans la communauté qui le rassemble, sur le plateau, à ses camarades, dans un rite aussi sacré pour lui que la célébration de la messe.

Communauté ! C'est bien là le mot-clé, le lieu d'élection propice où s'édifièrent les plus grandes expériences. Copeau, grand prêtre du théâtre, a trouvé la justification de son génie dans ce petit village de la Côte-d'Or où il créa les « copiaux ». Dullin, en ascète, dédaignant les honneurs et la gloire, vécut la majeure partie de son existence — l'exaltante comme la matérielle — dans ce qu'il avait appelé si justement son « Atelier » ; mais qui était, pour lui, mieux encore, son Oratoire. Jovet, lui-même, connu, avec la vocation du théâtre, le privilège merveilleux de la véritable foi, associant harmonieusement ses deux grands principes religieux.

Ces apôtres, ces missionnaires, qu'ils s'appellent Gémier, Barrault ou Vilar, forts de leur sacerdoce, ont parcouru le monde pour porter le message de l'art théâtral, non seulement pour le renom de leur pays, mais aussi parce qu'ils étaient tout naturellement pénétrés de leur mission.

Ghéon, dans une de ses œuvres les plus fortes, a abordé le problème de l'acteur pris au piège de son personnage. Mais le problème du comédien est plus vaste et surtout plus général. Oui, le comédien se prend à son propre jeu. Nourri des dogmes du théâtre, il lui deviendra impossible de se dégager de la vérité qu'il a découverte dans ce monde merveilleux de l'art théâtral. Il s'y brûlera peut-être les ailes, comme le papillon, le soir, autour de la lampe, et, de toute façon, il en portera à jamais les stigmates.

Dans la belle pièce de Diégo Fabbri « Inquisition », le vieil abbé dit au jeune prêtre hésitant sur sa mission :

« — Un prêtre ne renonce pas à son état en se défroquant. Sa mission continue de lui être imposée et la vie laïque ne peut en aucun cas lui réussir. Il appartient à Dieu à tout jamais et il importe qu'il lui demande pardon et rentre dans le rang. »

Nous ne croyons pas qu'un comédien puisse, lui non plus, se dégager tout à fait du signe qu'il a reçu et qu'il a porté, comme une étoile, sur l'autel de la scène. Il sera toujours « visité ».

Pourtant, le comédien a besoin de sentir autour de lui la présence communicative du public.

Ce public, union de fidèles, vient, lui aussi, s'associer à l'office théâtral dans la recherche d'une émotion spirituelle, d'une exaltation de l'âme qui l'unit mystérieusement aux Mages des incantations, par l'intercession d'une vertu indéfinissable.

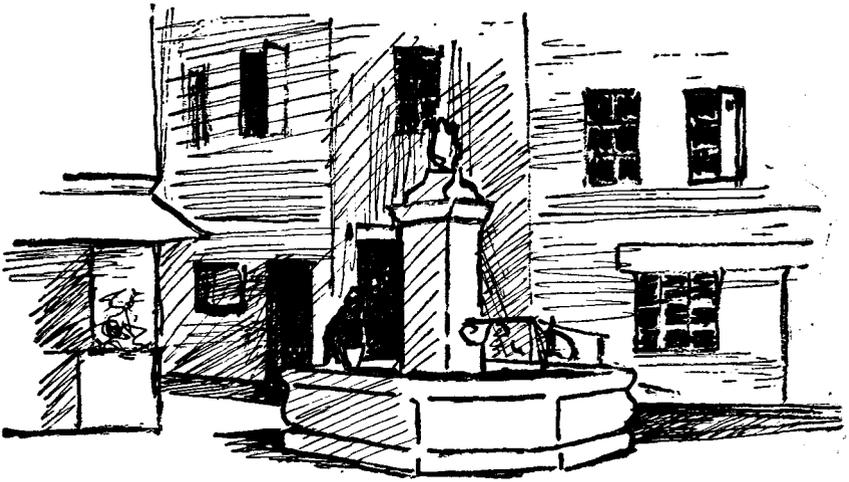
Certes, il faut remonter au théâtre grec pour trouver, dans ces grands rassemblements populaires, la perfection d'une telle communion. Nous pensons, cependant, aux miracles des « Nuits » d'Avignon, à ce public enthousiaste, trouvant de lui-même le rituel initial et solennel, debout devant la façade du Palais des Papes, ne songeant pas à sortir délibérément ; mais à multiplier les rappels, à applaudir, à la fois, les chantres et leur mission, le message théâtral et ses prophètes.

Dès lors, l'art théâtral, art qui fut populaire entre tous, — qui devrait le redevenir, — ne se distingue plus de cette vérité fondamentale qu'il est une célébration où chacun est appelé à participer, soit comme fidèle, soit comme officiant. Le Théâtre est une religion !

Roger CHERDAVOINE



Légende Romanaise



LA PLACE PUIITS DU CHEVAL

*C'était en l'an de grâce ?... — O, mes amis, qu'importe !
Une vieille légende a l'âge qu'elle porte. —
Une lugubre nuit de tempête, d'éclairs,
D'immenses trombes d'eau puis d'infernaux concerts,
Où Romans endormie émergeait telle une île,
Où, dans un gouffre affreux, grondant, absorbant tout,
L'Isère aux flots rageurs, tonitruait son joug...*

.....

*Dans un vieux cabaret au lumignon livide,
Trois buveurs attablés devant leur verre vide*

*Braillaient quelques refrains ineptes de paillard,
Quand le patron leur dit : « Je vais fermer, c'est tard ! »
Minuit sonnait alors au beffroi de la ville,
Le ciel s'était calmé, tout paraissait tranquille.
Nos ivrognes, dehors, parlaient depuis longtemps,
Et chacun se vantait comme des charlatans.*

*— Oui, moi, je vous parie, et vous pouvez me croire,
Que deux pichets de vin, d'un trait, je peux les boire,
Clame le grand Thomas d'une voix de stentor.*

*— C'est pas vrai ! dit Eusèbe ,et pis t'as toujours tort. »
Zépherin, qui, jadis, à Saint-Bernard fut chantre
S'avance vers Thomas, lui tape sur le ventre,
Et l'apostrophe ainsi : « Ne fais pas l'esprit fort,
Car si tu te voyais, blagueur, face à la mort,
D'un grand signe de croix tu ceindra ta poitrine
Pour implorer enfin la clémence divine. »*

*— « Ah ! ça, jamais, répond Thomas, libre-penseur,
Je veux mourir tranquille et sans un confesseur... »*

*La lune, à ce moment, sortait d'un gros nuage ;
Des étoiles brillèrent pour lui rendre un hommage ;
Mais la ruelle était transformée en ruisseaux
Et nos lacars grouillaient comme des vermisseaux,
En jurant, dans cette eau noire, froide et boueuse.
Soudain, d'un long éclair... ou d'une nébuleuse,
Se dresse un beau cheval, d'or caparaçonné,
Qui s'arrête devant notre groupe étonné.
C'était, assurément, une superbe bête ;
Elle invitait nos gars par des signes de tête
A sauter sur sa croupe au brocart rutilant.
« On y monte ? propose Eusèbe en rigolant.
Ils enfourchent, tous trois, ce Pégase nocturne
Pour rejoindre, au plus tôt, leur misérable turne...
La bête prend le trot ,s'élançe à fond de train,
Et s'allonge, galope et galope sans frein...
— Oh ! là, là ! doucement, crient nos gaillards ivrognes,
Dont la peur a déjà fait grimacer les trognes.
L'animal emballé reste sourd et poursuit*

*Son affolante course en la lugubre nuit...
— Mais nous sommes perdus, sauvez-nous, Sainte Vierge,
Dit Zéphirin, et nous vous offrirons un cierge.
La descente est rapide et tourne brusquement,
C'est la chute fatale... inévitablement,
Car l'Isère, à dix pas, plus grondeuse et terrible,
Emporte chaque proie en une mort horrible...*

*Thomas, le vieux crâneur, qui hurle son effroi,
Fait vite, en se penchant, un grand signe de croix.
Le cheval s'est cabré dans un bruit de tonnerre.
Nos hommes ont roulé comme des sols à terre,
Mais ils ont peu de mal, et, se frottant les yeux,
S'écrient en chœur: «Bou Diou! c'est miracle des Cieux.»*

.....
*La bête a disparu dans un énorme gouffre
D'où s'exhale une odeur suffocante de souffre.
Le démon a rejoint son éternel enfer
Et le ciel, avec l'aube, est devenu plus clair...*



*Du terroir romanais, c'est la belle légende.
Je tiens à lui tresser ma modeste guirlande
De rimes, en l'honneur de mon pays natal
Où se trouve la place au nom « Puits du Cheval ».*

Gaston BOUCHET



DANS LA LUMIÈRE DE L'ASTRÉE (suite)

UNE INTENTION PSYCHOLOGIQUE

Dans mon esprit, par un phénomène de psychologie intuitive sans preuves formelles, la « clé », sarcastique de la « Gazette » ne pouvait être que l'animosité personnelle, politique, littéraire, entre Marcellin Allard et Honoré d'Urfé, dont la vie, connue d'après les commérages, n'était guère en rapport avec l'innocence de ses bucoliques héros et dont l'amende honorable pouvait bien être le souci de rentrer en grâce auprès d'un roi qui l'avait durement puni de ses hésitations à le reconnaître et de ses foucades de seigneur exalté, en le confinant dans une sorte d'exil à la cour de Savoie.

Marcellin Allard, goguenard, rabelaisien, n'aimait ni l'homme, ni l'œuvre. Honoré d'Urfé avait pris trop de part à la Ligue et aux guerres religieuses pour qu'un fidèle d'Henri IV comme Marcellin Allard ne lui en tint pas rigueur. De là à considérer que le personnage ridiculisé dans la « Bataille de l'Heurton », fut Honoré d'Urfé, il n'y avait qu'un pas. Je l'ai franchi.

DES REFERENCES : LE CHANOINE REURE

Mais il manquait à ma thèse une justification historique plausible. Quelques différences de dates risquaient de démolir mon argumentation. Le chanoine O.-C. Reure, dans son magnifique ouvrage : « La Vie et les Œuvres d'Honoré d'Urfé », paru en 1910, avait cependant pressenti cet antagonisme. N'écrivait-il pas en effet, avec textes à l'appui, page 191, dans le chapitre : la Politique et la Guerre :

« Urfé fut encore probablement visé par un autre de ces livrets que la presse semait à profusion.

» En 1605, le Forézien Marcellin Allard avait publié sa « Gazette française ». Entre autres choses, il racontait avec des facéties lourdes et obscènes, le siège du château de l'Heurton, récit déguisé des guerres de la Ligue à Saint-Etienne et dans les environs. On croit qu'Honoré d'Urfé, qui avait un moment occupé Saint-Etienne au nom de la Sainte-Union, est un des personnages qui sont grotesquement désignés dans ce livre sous des noms de convention.

» Or, en 1615, au plus fort de la polémique entre les Mécontents (dont Honoré d'Urfé était un des leaders) et

le parti de la Reine, on eut l'idée de détacher du livre déjà bien oublié de Marcellin Allard et de réimprimer à part « La Déroute des Soldats de l'Heurton », où Honoré put se reconnaître. On y lisait un tableau assez vigoureux des malheures que la faction des Malcontents s'apprêtait à déchaîner sur le royaume : « La justice chet, la force et » la violence dominant, la luxure est en liberté, les mes- » chans ont l'autorité, les gens de bien sont opprimés, » les filles et les femmes violées, le pays gasté, les villes » brulées, etc... »

LA « PHILOCALIE » DE DU CROZET

Le témoignage du chanoine Reure m'apportait une confirmation sur le plan politique, mais non sur le plan littéraire ; car il est difficile d'assurer que la « Gazette », parue en 1605, est une verte réplique à « L'Astrée », parue en 1610.

Mais des travaux d'érudits ont prouvé que la première édition de « L'Astrée » est de 1607, avec privilège du roi. Deux exemplaires en sont connus, au témoignage de M. Magendie : l'un est dans la bibliothèque de M. James de Rothschild, l'autre à la Bibliothèque Nationale. L'un des deux est anonyme, ce qui laisse supposer une réimpression, donc une parution antérieure qui nous ramène aux alentours de 1605 (date de parution de la « Gazette ») et peut-être avant.

Mais M. Magendie m'apporte une précision décisive :

« En tout cas, dit-il, en 1593 (donc 12 ans avant la « Gazette »), Honoré d'Urfé avait ébauché son roman « L'Astrée », car son ami, le Forézien du Crozet, publia cette année une pastorale : la « Philocalie », où il parle des « Bergeries » de M. le Chevalier d'Urfé, qui lui avait fait cet honneur de les lui communiquer. »

Du Crozet mentionne certains personnages comme Astrée, Céladon, Galathée, Licidas, que nous retrouvons dans l'œuvre définitive.

Ainsi, le témoignage du chanoine de Reure, la référence de la « Philocalie », (j'ignorais ces textes avant mes conférences) confirment l'intuition que j'avais exposée, en faisant naturellement des réserves.

Aujourd'hui, une nouvelle et vive lumière éclaire donc, à mon sens, l'antagonisme de nos deux grands écrivains foréziens qui ont tant d'attaches dans notre vallée du Rhône, et les dates ne s'opposent plus à l'affirmation de leurs controverses ardentes quoique voilées.

Félix DELDON

QUELQUE PART DANS LA DROME...

LA BRUNE ET LA BLONDE

(Portraits de deux adolescentes)

Michelle et Nicole...

Nicole, c'est la brune.

Quatorze ans, toutes les deux ; on leur donnerait bien davantage : à Michelle, surtout, plus charnue et plus membrée. Ce qui ne veut pas dire qu'elle soit trop grosse ni même, « forte ». Plus tard, elle ressemblera à Junon et Nicole à Vénus ou à Diane chasseresse. Pour l'instant, Nicole, on dirait une nymphe, quelque jeune divinité des bois... plus simplement, une pouliche ou une de ces petites chèvres qui sont si amusantes !

Nerveuse, elle bouge sans cesse. Michelle est plus se-reine. Mais sa blondur n'est pas fade et filasse : c'est celle du pain cuit et doré ; avec, dans ses boucles, des reflets couleur de châtaigne.

La brune est frisée, également. La coiffeuse y est pour quelque chose ; mais personne, au village, ne leur en fait reproche, le cas étant à peu près général !...

Les jeunes gens, croyant que Michelle a au moins dix-sept ans ou faisant semblant d'oublier, exprès, son âge exact — ignoré de personne — tentent, sans doute, déjà de lui voler des baisers ; voire de l'entraîner à des jeux moins innocents. Mais sage, vigoureuse et sensée, elle sait certainement les remettre à leur place, d'un bon soufflet ou à l'aide d'un simple regard.



Pâles toutes les deux, la blonde d'un teint plus chaud, la brune avec, parfois, l'air mélancolique et un peu sauvage d'une Espagnole, elles sont d'inséparables amies de toujours.

Les voit-on l'une sans l'autre, pendant les vacances, quand Nicole revient, avec tant de plaisir ! au pays, auquel Michelle et ses parents ont pu rester fidèles ?

Au fond de cette amitié, il y a un attrait profond et vrai ; mais le subconscient a pu jouer, aussi, et, chez chacune, le désir inassouvi de posséder des cheveux de teintes opposée à celle qu'ils ont. En tout cas, fort jolies et futures beautés incontestables, elles composent, à elles deux, un ensemble piquant et contrasté.

On s'attendrait, sûrement, à ce que Nicole s'appelât Carmen, Pilar ou Asuncion... des Indiens l'auraient probablement nommée « Souple Liane » ou « Ma Sœur aux cheveux d'ébène »... Quant à Michelle, elle évoque, plutôt, le miel bruni, dont l'équivalent n'existe peut-être pas dans les dialectes des Peaux-Rouges, qui, hélas ! pour la poésie, disparaîtront bientôt, avec ceux qui les parlent...

Il faut voir nos deux adolescentes... grands yeux noirs ou regard gris-bleu... taille fine ou déjà un peu plus étoffée ; poitrine aiguë ou seins davantage formés ! Toutes les deux ont des cuisses longues, élégantes et fermes et elles possèdent des corps parfaits, dont la cambrure s'accuse plus ou moins...

Les voici assises ; marchant enlacées ; à bicyclettes, enfin — en pantalons-fuseaux — et poussant des cris joyeux, en compagnie de Pierrot, le petit frère (aussi brun qu'elle) de Nicole... Quelqu'un a-t-il jamais été blond, dans cette famille ?



Sait-on plus ravissant spectacle que celui offert par deux filles jolies, gentilles et en pleine jeunesse ?

Robes rouges à pois blancs, grises, bleutées, blanches, vert-pâle... Michelle et Nicole sont vraiment délicieuses à regarder et — charme de plus — elles l'ignorent, en grande partie, encore. On souhaiterait admirer, en maillot, leur beau corps jeune et vigoureux. Mais il vaut, peut-être, mieux que l'occasion ne se présente pas de le faire ; car les deux amies seraient, gageons-le, trop gênées de se montrer, ainsi, presque sans voiles.

L'ACADEMICIEN MASQUÉ

DÉTRESSE

*Le cruel vent d'hiver hurle avec les damnés,
Interminablement, la froide neige tombe.
Je frissonne à genoux sur les flocons glacés,
Voleurs silencieux de vos noms sur la tombe.*

*Mon cœur vient se briser en cette solitude,
Je voudrais arracher vos corps à ce tombeau,
Ne pouvant affermir, par une certitude,
L'espoir fou de mon âme en un monde plus beau.*

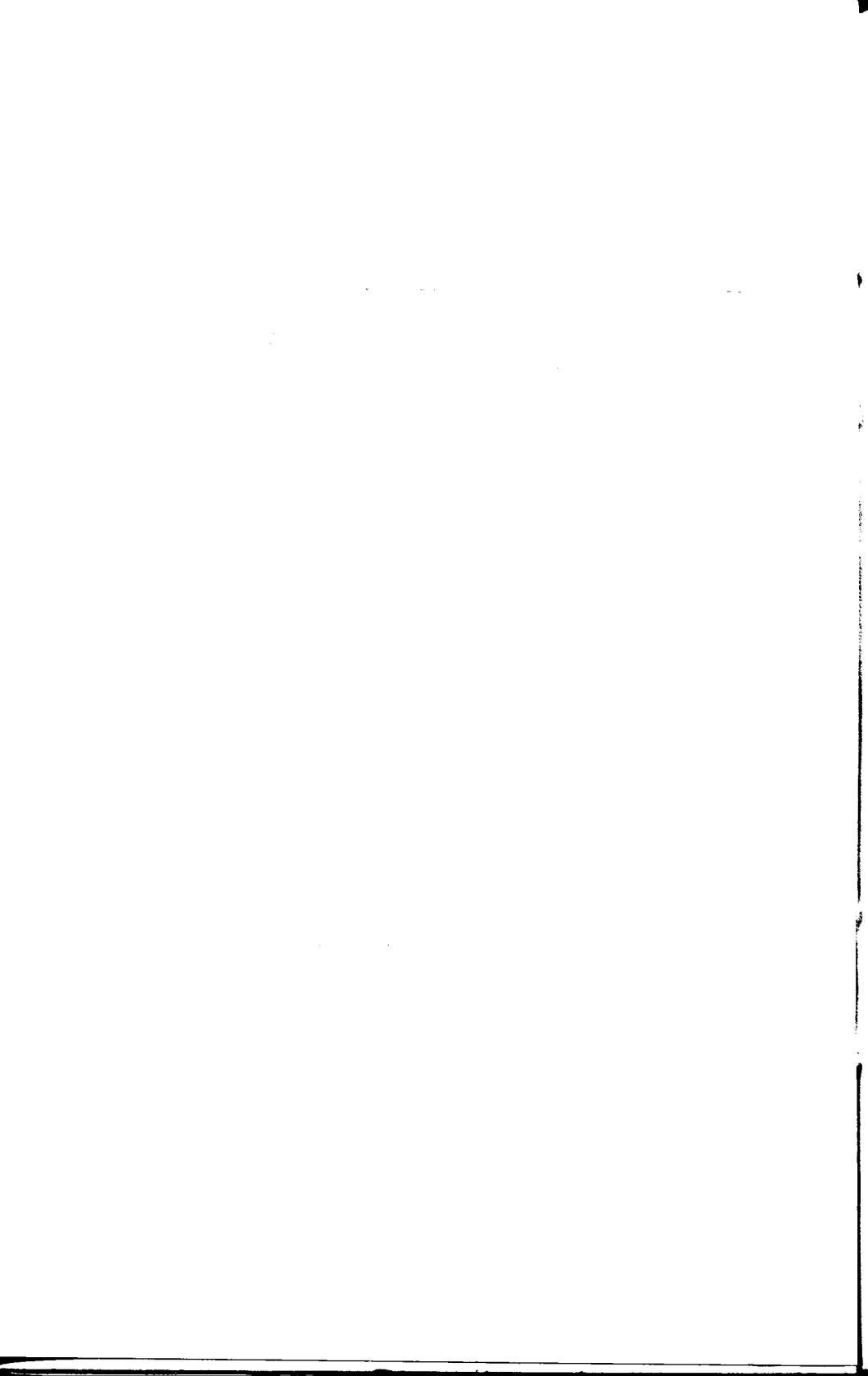
*Las ! je vous parle en vain, ma détresse est atroce,
Je n'entends que le vent qui gémit sur les croix.
A vous, mes bien-aimés, raidis dans votre fosse
La faucheuse maudite a ravi toute voix.*

*Révoltes de mes sens que mon âme limite,
Sanglots inapaisés, tortures et douleur...
Souffrances et regrets que le remords agite,
Comme vous êtes forts, sous cette neige en fleur !*

Marie LAURANDRÉE



Le félibre drômois Gatién Almoríc
par Jacques HARTMANN



PEINTRES et SCULPTEURS DE CHEZ NOUS

Je regrette de ne pouvoir parler utilement des musiciens; mais ce serait, par trop, « forcer mon talent » : ce que La Fontaine recommande de ne faire jamais... désirant étudier, ici, des artistes membres de l'Académie Drômoise, il n'est plus, pour moi, que de consacrer quelques lignes à chacun de nos confrères peintres et sculpteurs. Ils sont dignes de cet hommage et ce sera un plaisir, pour moi, de le leur rendre.

Nous suivrons l'ordre alphabétique (ce qui est une manie chez nous ; mais est, assurément, un procédé justifiable !).

Donc, Mme la Marquise de Chabrillan, d'abord : elle a commencé par le « figuratif », a fait des portraits, puis s'est résolument tournée vers « l'abstrait ». Ses œuvres ont toujours de l'élégance, un certain imprévu, souvent ; mais qui ne choque pas. Et il y a ces teintes qui font rêver, comme lors de cette exposition 1960, salle Balzac à Paris, consacrée à des « Paysages imaginaires », auxquels je faisais allusion dans un de nos récents procès-verbaux de séances. Mme de Chabrillan n'est pas connue seulement en France.

Pierre Charbonnier, artiste très personnel, a mis en œuvre, dans ses réalisations picturales, avec vigueur et dans un sens intelligemment moderne, des préoccupations fréquemment décoratives. Connu et apprécié partout, c'est un maître de la stylisation. Ses couleurs sont très heureuses et il me souvient de certains « bleus » vraiment magnifiques, dans des toiles consacrées au Rhône.

Pierre Palué, peintre encore jeune, est en pleine montée. C'est un artiste très simple, mais qui pense, qui s'informe et qui travaille. Il a le sens du « construit ». Depuis quelques mois ou quelques années, il a beaucoup utilisé un vert à peine un peu acide. Si on voulait être prétentieux — alors que lui ne l'est pas — on pourrait parler, chez lui, d'une « période verte ».

Nous avons parlé de « simplicité ». Il y a, aussi, une sorte de pureté dans les œuvres de Palué, qui sont parfois inspirées d'un cubisme très évolué. Notre jeune et sympathique confrère a exposé récemment à Paris, salle Vendôme, et cette manifestation d'art est encore dans toutes les mémoires. Le critique Marcel Sauvage, un maître, consacrait, il y a peu, une plaquette pleine d'enseignements à Pierre Palué.

Je connais André Reynaud, musicien presque autant que peintre, depuis fort longtemps et les circonstances ont voulu qu'il fût un ami, pour moi, en même temps qu'un confrère académique.

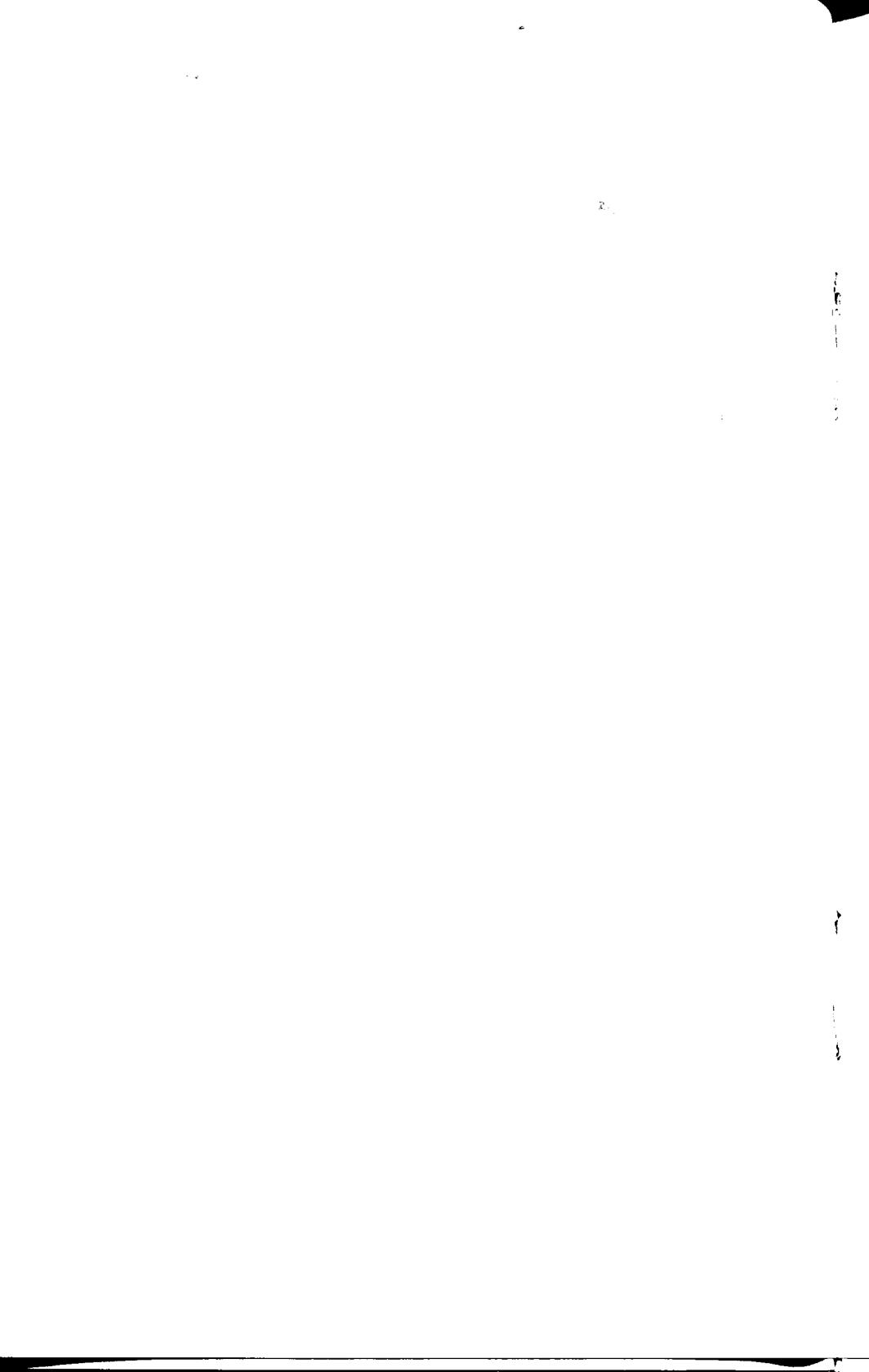
Comment définir sa « manière » ? Elle est très variée : aquarériste (surtout, si l'on veut), André Reynaud peint à l'huile et beaucoup de ses œuvres ont été faites au couteau.

A la base de tout, peut-être, un dessin probe, exact et consciencieux. Il commençait, récemment, à peindre des fleurs. On lui doit des « pages humoristiques » et je ne serais pas surpris qu'il en vînt, un jour, au portrait. Il aime se renouveler et suit son inspiration : ce qui ne veut pas dire son caprice. Reynaud, qui a beaucoup de « métier » et une technique très sûre, est, essentiellement, le peintre des montagnes enneigées, du Rhône et des eaux courantes, dont ses aquarelles saisissent merveilleusement bien les reflets. Il en est de même des jeux de lumière à travers les feuillages ou sur les vieux murs. Mon confrère et ami, homme charmant et bienveillant, qui ne critique jamais personne et qui a, en lui et dans sa conversation, un grain de gaieté et de fantaisie gasconnes, est, enfin, un grand amoureux de la mer. Il peint très volontiers la Méditerranée, les barques, les maisons et les vieux petits bourgs de la Côte d'Azur.

Pour Maurice Savin, serons-nous embarrassé ? Ce serait permis : il a fait tant de choses, et si belles ! C'est un

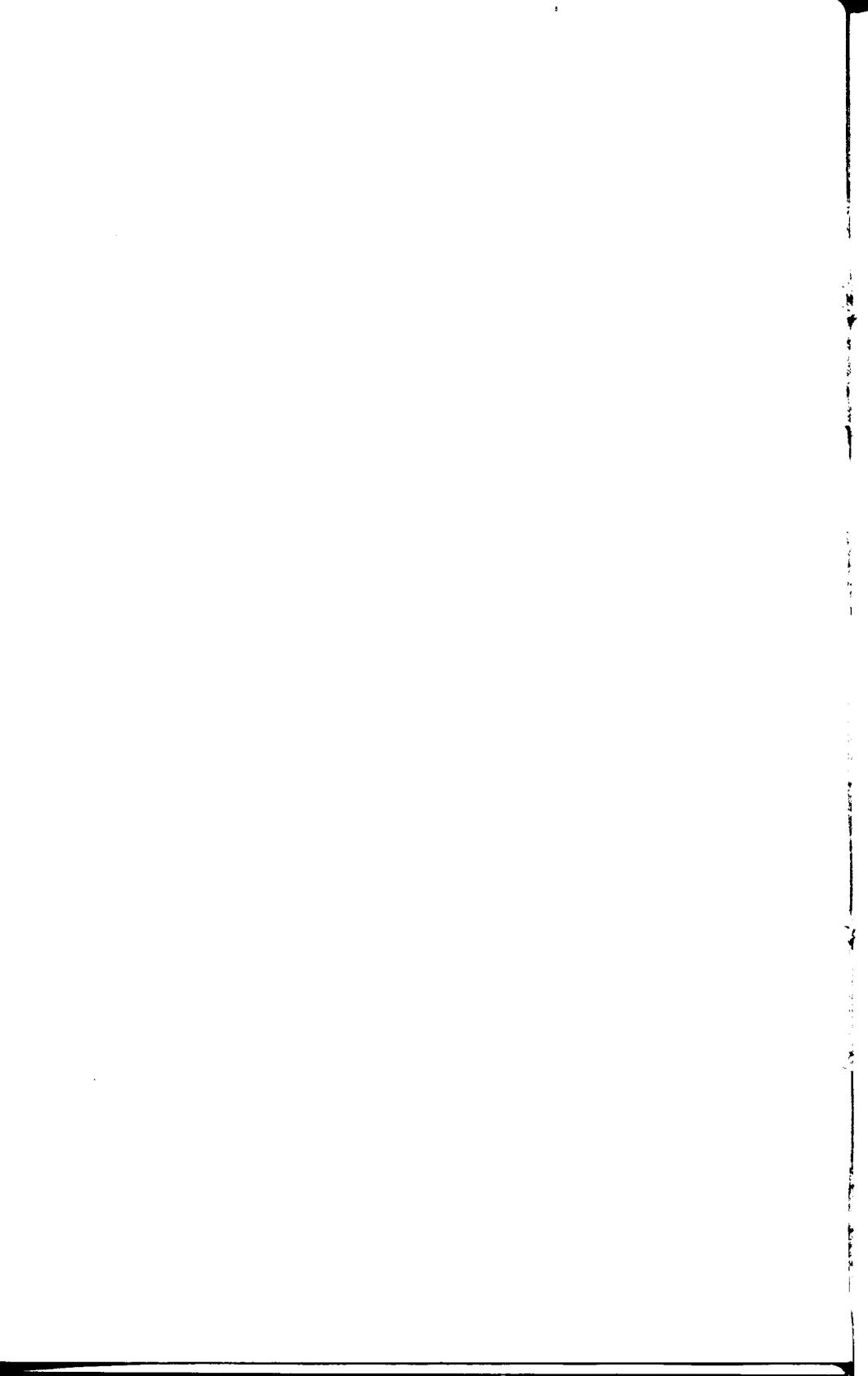


« *La Vierge à l'Enfant, porteuse de grappes et d'épis* »
par Jacques HARTMANN





« Marie-Madeleine aux pieds du Christ »
Sculpture de DELUOL (Eglise du Pouzin, Ardèche)



céramiste presque autant qu'un peintre et il a composé des tapisseries splendides, qu'on dirait revenues d'une sorte de XV^e siècle.

Certaines compositions de Savin, à la gloire de la bonne chère, du vin et de la vie joyeuse et franche, pourraient illustrer Rabelais.

« Gentilhomme et paysan », comme dit de lui Marcel Sauvage dans le livre, assez important, qu'il lui a consacré, excellemment illustré et qui résume parfaitement l'œuvre, Savin, qui reste toujours lui-même, qui a ses goûts et ses idées et se moque éperdument de la mode, a, quand même, subi une certaine influence flamande, qu'il ne renierait pas et qui est très heureuse (on la relève dans son goût, profond, d'une lumière blonde, « dorée », et des formes féminines plantureuses).

Les femmes qui sortent de son pinceau sont robustes ; comme, plus d'une fois, les couleurs de sa palette. Certains de ses détracteurs lui reprochent, peut-être, ces anatomies fastueuses. Mais ont-ils remarqué la finesse des visages, l'acuité vivante des regards ?

Le dessin est ferme, sûr, abondant. Mais les tableaux ne sont jamais surpeuplés ni « écrasés ». Il y a, chez notre éminent confrère, une aisance de grand seigneur, un optimisme et une énergie vivaces.



Nous en venons aux sculpteurs, dont la présence honore notre Compagnie, et André Deluol, qui fut peintre et qui a donné des pastels et des dessins délicats, ainsi que de désopilantes caricatures, nous sert de transition.

Il n'ignore rien de l'anatomie, ni des grâces, du corps humain ; les nymphes et les naïades naissent, comme par enchantement, sous sa main.

On ne saurait, même, tenter une énumération de ses œuvres.

Dans la région, nous avons la chance d'en posséder au moins deux et, sans doute, plus : à Bourg-les-Valence et au Pouzin (Ardèche). La première est picturale ; la seconde appartient à la sculpture.

A l'église de Bourg-les-Valence, André Deluol a décoré d'une vaste fresque, toute l'abside, où sont représentés des anges et des apôtres. Je trouve, d'ailleurs, cette œuvre saisissante, déjà « prophétique » : en ce sens qu'elle a quelque chose de byzantin et de sculptural.

A l'église Sainte-Marie-Madeleine du Pouzin, je suis allé voir, spécialement, le groupe formé par le Christ et la Pénitente à ses pieds. On m'avait dit le plus grand bien de ce travail, qui ne m'a, en rien, déçu.

Quelle expérience, dans le « drapé » des vêtements de Jésus ! Quelle majesté, tempérée de finesse : quelle expression de charité noble, de bonté, dans son visage !

Quant à la Madeleine, elle est toute humilité, confiance et abandon. Le mouvement de sa magnifique chevelure, qui a joué un grand rôle — tout à l'honneur de la sainte — dans l'Histoire évangélique, est séduisant. Il faudrait mettre, encore, en valeur bien des détails ; dire, mieux que je ne le puis, la finesse d'exécution de cette œuvre émouvante et belle.

Notre confrère Dintrat, robuste comme un chêne, est infatigable. Il a beaucoup produit : de grands ensembles, des choses de belles dimensions. Il s'intitule plus volontiers « statuaire » que sculpteur ; mais il a fait, aussi, cette œuvre délicate : « Narcisse se mirant » et de très nombreux bustes. Sa manière est énergique, forte et grande.

Quant à Jacques Hartmann, avec lequel collabore sa femme, il s'est surtout — non pas exclusivement — consacré à des statues de saintes et de saints, d'une grande élégance, très fines, et, je trouve, d'une parfaite exactitude historique et psychologique. Je m'explique : les Vierges d'Hartmann sont vraiment des Vierges. Elles ont le visage, l'expression et le corps d'une jeune fille, jeune et parfaitement pure.

Lorsqu'il donne un « Saint Joseph », nous avons devant nous un jeune prince de la famille de David — qui travaille ; mais ce n'était pas une honte chez les Hébreux : des Docteurs de la Loi y exerçaient un métier manuel — élégant sans mièvrerie, en pleine force : de trente ans, peut-être. Ce n'est plus ce vieillard affaibli et bienveillant qu'a propagé une certaine imagerie religieuse, dont l'évocation gêne et fait mal.

Si Joseph avait été cet homme de quatre-vingt dix ans, le beau et habile gardien qu'il aurait fait pour la Sainte Famille et comment « Jésus de Nazareth » aurait-il pu passer pour « le fils du charpentier », ainsi qu'il le fallait, pour un temps ?

Cet article se termine ; remercions, maintenant, ces artistes, peintres et sculpteurs, dont la plupart ont illustré ou illustreront nos « Cahiers Drômois ». Avec nos musiciens et nos savants, ils confèrent son originalité à notre Académie et lui donnent son caractère propre : puisque notre Compagnie, comme de très rares autres en France, peut s'intituler « Académie des Lettres, Sciences et Arts », au lieu d'être uniquement littéraire ; ce qui, pour notre goût, cernerait trop peu et trop mal la Beauté et la Vérité (1).

André MILHAN

(1) Pour l'illustration de cet article, il n'a pas été possible de se procurer des reproductions d'œuvres de G. Dintrat. Cette lacune pourra, espérons-le, se réparer, lors d'un des prochains numéros des « Cahiers Drômois ».

Nous aurions voulu, également, donner des reproductions d'œuvres des peintres nos confrères de l'Académie Drômoise. La couverture de notre sympathique revue périodique est, du reste, de Maurice Savin et tous les autres peintres ont illustré soit le numéro 1, soit le numéro 2 des « Cahiers Drômois », donnant, ainsi, à nos lecteurs un aperçu de leur « manière » et de leur beau talent. Nous souhaitons que les années à venir nous donnent l'occasion de compléter, à ce point de vue, l'information de ceux et celles qui nous font l'honneur et le plaisir de nous lire.

A. M.

LE VIEUX SALON

*Un vieux tapis persan, aux tons chauds mais pâlis
Recouvre le parquet ; sur le divan, un châte...
Des meubles tout pareils à ceux du temps jadis...
Dans un bol de Nevers, quelques roses d'opâle...*

*Un rayon de soleil, caressant et badin,
Eclaire, en se jouant, des portraits de famille ;
Et l'on croit voir passer, dans le fond du jardin,
Près des grands buis taillés, l'ombre d'une mantille.*

*Parfois au vieux salon, quand tout bruit s'est éteint,
Les portraits d'autrefois reprennent existence ;
Et, près du clavecin qui doucement se plaint,
Ils viennent fredonner quelqu'ancienne romance.*

*Descendus de leurs cadres, à petits pas muets,
Guindés dans les fauteuils, appuyés aux consoles,
Dans leurs atours vieillots, leurs propos désuets
Emplissent le salon de leurs grâces frivoles.*

*Ils parlent de Manfred, de Rolla, d'Hernani...
Les grands noms que la gloire a touchés de son aile...
Ou bien d'un bel amour, hélas, trop tôt fini...
Un amour d'autrefois si tendre et si fidèle.*

*Mais la nuit passe vite... Et déjà le matin
Souffle sur les causeurs son haleine glacée...
Chacun remonte alors en son cadre déteint,
Reprendre, pour le jour, sa pose compassée.*

*O salon d'autrefois, plein d'un charme secret,
Le Passé chante en toi comme un ancien cantique...
Dans ton air est épars, tel un parfum discret,
Ce qui reste ici-bas de l'Ame romantique.*

René MUZELLEC

